

PROTECTION DU TERRITOIRE NATIONAL PAR L'ARMÉE
NATIONALE POPULAIRE

MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 5 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ VIA LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Des tentatives d'introduction de plus de 5 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec lors d'opérations exécutées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 15 au 21 avril, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.



P.16

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 5 Dhou El-Qi'da 1447 - 23 Avril 2026 - N° 1291 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

RÉSEAUX SOUTERRAINS
ENTRE LE MAROC ET CEUTA

DROGUE, ARMES ET MIGRATION CLANDESTINE AU CŒUR D'UN SYSTÈME CRIMINEL



Les passages souterrains reliant illégalement le Maroc à l'Espagne, notamment via la ville de Ceuta, ne serviraient pas uniquement aux trafiquants pour l'acheminement du hashich marocain, mais également à l'introduction clandestine d'armes et de migrants, a indiqué mercredi le média espagnol la Gaceta.

P.7

MOBILISATION CITOYENNE

LE CSJ ENCOURAGE L'ENGAGEMENT ÉLECTORAL DES JEUNES

Mercredi, le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a mené plusieurs actions de sensibilisation dans les wilayas de Guelma, d'Oum El Bouaghi et d'Ouled Djellal, dans le cadre de la troisième édition de l'initiative « Haya Chabab », visant à inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales et à prendre conscience de l'importance de cette démarche.

P.2

ALGÉRIE-TCHAD

PLUSIEURS ACCORDS DE COOPÉRATION SIGNÉS



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a co-présidé, mercredi soir, au siège de la Présidence de la République, avec son homologue tchadien, M. Mahamat Idriss Déby Itno, la cérémonie de signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant divers domaines de coopération entre les deux pays.

CONSULAT GÉNÉRAL À GENÈVE

JOURNÉE D'INFORMATION SUR L'ÉCOSYSTÈME DES START-UPS EN ALGÉRIE

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a pris part, aux côtés du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, par visioconférence, à une journée d'information organisée par le Consulat général d'Algérie à Genève (Suisse), dans sa 2e édition intitulée "L'écosystème des Start-up en Algérie: opportunités et perspectives", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

P.2

MOBILISATION CITOYENNE

LE CSJ ENCOURAGE L'ENGAGEMENT ÉLECTORAL DES JEUNES

Mercredi, le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a mené plusieurs actions de sensibilisation dans les wilayas de Guelma, d'Oum El Bouaghi et d'Ouled Djellal, dans le cadre de la troisième édition de l'initiative « Haya Chabab », visant à inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales et à prendre conscience de l'importance de cette démarche.

Par Saïd Slimani

A Guelma, la vice-présidente du CSJ, Linda Kouidri, a mis en avant, lors de rencontres de proximité organisées en divers points du chef-lieu, que l'inscription des jeunes dans le cadre de la révision exceptionnelle des listes électorales traduit « leur volonté affirmée de s'impliquer et leur aspiration sincère à participer à la prise de décision, ainsi qu'à contribuer au choix de leurs représentants lors des prochaines élections législatives ».

Dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, le président de la commission sociale, de la solidarité, de la prévention des fléaux sociaux et de la protection des jeunes au sein du CSJ, Bilal Bouchemba, accompagné de représentants locaux, a insisté, lors de



rencontres avec des jeunes, sur le fait que ces initiatives visent à « renforcer la prise de conscience du rôle fondamental des jeunes dans la vie politique et dans les processus

décisionnels ».

Il a également souligné l'importance du prochain rendez-vous électoral, tout en mettant en lumière la facilitation qu'offre désormais la pro-

cédures d'inscription dématérialisée sur les listes électorales.

Selon M. Bouchemba, ces actions de terrain, destinées à encourager la participation des jeunes aux différentes échéances électorales, constituent « un levier essentiel pour consolider leur implication dans la vie publique et politique ».

Dans la wilaya d'Ouled Djellal, le président de la commission de la culture, des sports, des loisirs, du tourisme et de la mobilité des jeunes au CSJ, Loukmane Megueder, a affirmé que l'initiative « Haya Chabab », placée sous le slogan « Soyez des partenaires actifs dans la prise de décision », représente « une étape déterminante pour renforcer la contribution des jeunes à la construction de leur avenir et à l'exercice de leurs droits constitutionnels ».

S.S

SANTÉ PUBLIQUE ET TECHNOLOGIE

LANCEMENT D'UNE APPLICATION INTELLIGENTE POUR ACCOMPAGNER LES PATIENTS HÉMOPHILES

Le service d'hématologie du Centre hospitalo-universitaire "Docteur Benzerdjeb" d'Oran a récemment lancé une application médicale intelligente destinée à accompagner les patients atteints d'hémophilie, a indiqué, mercredi, la cellule de communication de l'établissement.

Selon la même source, le lancement de cette application s'inscrit dans le cadre du renforcement de la numérisation et de la facilitation du parcours de prise en charge de cette catégorie de patients au niveau du CHU d'Oran.

Dans ce contexte, le chef du service d'hématologie, le Pr Messaoudi Reda, superviseur de ce projet, a souligné l'importance de s'orienter vers des solutions numériques dans le secteur de la santé, notamment pour les maladies chroniques nécessitant un suivi rigoureux et continu.

Il a ajouté que cette application constitue un lien direct entre le patient et l'équipe médicale, contribuant ainsi à améliorer la qualité de la prise en charge, à réduire les risques de complications hémorragiques et à accélérer les interventions thérapeutiques en cas de besoin.

Par ailleurs, la même source a indiqué que l'idée de développer cette application revient à un patient hémophile, Gnaoua Mohamed, qui s'est appuyé sur son expérience personnelle et sa souffrance quotidienne avec la maladie pour en faire un projet concret au service de cette catégorie, illustrant ainsi le concept de "patient partenaire" dans le développement du système de santé.

L'application comprend plusieurs fonctionnalités, dont un carnet numérique permettant le suivi des injections de facteurs de co-

agulation et des doses administrées, ainsi qu'un système d'alertes rappelant les rendez-vous de traitement et les examens périodiques, en plus de canaux de communication directe avec le service en cas d'urgence.

Elle propose également des conseils pratiques pour la gestion des saignements et des blessures soudaines, une initiative saluée par les patients pour son apport dans l'allègement des contraintes organisationnelles pour eux et leurs familles.

Cette initiative s'inscrit dans les efforts visant à moderniser le secteur de la santé, à travers l'adoption des innovations numériques et l'implication des patients et de la société civile dans la proposition de solutions de terrain efficaces.

RA

DÉMENTI

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ DÉMENT LES INFORMATIONS CONCERNANT L'OUVERTURE D'UN CONCOURS D'ACCÈS À LA FORMATION PARAMÉDICALE

Le ministère de la Santé a démenti, mercredi dans un communiqué, les informations relayées par certaines pages "inconnues" sur les réseaux sociaux, concernant l'annonce de l'ouverture d'un concours d'accès à la formation paramédicale au grade d'aide-soignant.

Le ministère de la Santé "informe, via sa page officielle, l'ensemble des citoyens qu'il dément les informations relayées par certaines pages inconnues sur les réseaux sociaux, concernant l'annonce de l'ouverture d'un concours d'accès à la formation paramédicale au grade d'aide-soignant", ajoute la même source.

Le ministère a précisé que cette annonce "est fabriquée de toute pièce et n'a aucun lien avec les services officiels", appelant les citoyens à "ne pas se laisser entraîner par les fausses informations et à se fier uniquement à ses canaux officiels pour obtenir des informations fiables".

RA

CONSULAT GÉNÉRAL À GENÈVE

JOURNÉE D'INFORMATION SUR L'ÉCOSYSTÈME DES START-UPS EN ALGÉRIE

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaïb, a pris part, aux côtés du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, par visioconférence, à une journée d'information organisée par le Consulat général d'Algérie à Genève (Suisse), dans sa 2e édition intitulée "L'écosystème des Start-up en Algérie: opportunités et perspectives", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette activité, qui s'inscrit dans le cadre de la communication continue et permanente avec les membres de la communauté nationale établie à l'étranger, et des efforts visant à renforcer leur adhésion au processus de développement économique, intervient en concomitance avec la visite de travail qu'effectue M. Ouadah en Suisse, précise la même source.

Cette rencontre interactive, qui a vu la participation de plus de 200 membres de la communauté nationale éta-

blie en Suisse, notamment des investisseurs, des entrepreneurs, des porteurs de projets et des promoteurs de start-up, s'inscrit dans la continuité du succès de la première édition, devenant ainsi un espace d'échange autour des opportunités d'investissement en Algérie.

Dans son allocution à cette occasion, le secrétaire d'Etat a souligné la grande importance accordée par l'Etat à la contribution de la diaspora nationale au processus de développement, en phase avec les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, appelant à encourager l'investissement et à attirer les compétences nationales, notamment dans le domaine des start-up.

Il a également mis en avant les efforts déployés pour améliorer le climat des affaires, à travers des réformes structurelles et des mesures incitatives visant à instaurer un environnement propice à l'initiative et à l'investissement, rappelant les rencontres continues organisées avec les membres de la diaspora dans différents pays, afin

de renforcer leur participation aux projets nationaux.

A cet égard, M. Chaïb a réitéré l'engagement du ministère des Affaires étrangères à accompagner et soutenir les ressortissants algériens à l'étranger, en coordination avec les différents secteurs concernés, en vue de concrétiser leurs idées, initiatives et projets d'investissement en Algérie.

Le cadre interactif de cette journée d'information a permis de répondre aux différentes préoccupations des participants, lesquels ont salué l'organisation de telles rencontres, qui leur permettent de mieux connaître l'écosystème d'investissement dans leur pays d'origine, et de recevoir des explications détaillées sur les différents mécanismes et mesures incitatives, ainsi que sur les perspectives qu'elles offrent pour une contribution efficace des compétences nationales établies à l'étranger au renforcement de la dynamique de développement économique, conclut le communiqué du ministère.

RA

POUR TRANSPORTER PLUS DE 41.000 PÈLERINS AIR ALGÉRIE MOBILISE TOUS SES MOYENS

Le groupe Air Algérie a annoncé, mercredi dans un communiqué, sa pleine disponibilité à assurer la réussite de la saison du Hadj 1447 H/2026, en mobilisant l'ensemble de ses capacités humaines et techniques afin de garantir les meilleures conditions de transport pour les pèlerins algériens.

Les premiers vols à destination des Lieux saints débiteront à partir du 29 avril, tandis que les vols de retour commenceront le 1er juin prochain, selon un programme rigoureux et précis, ajoute le communiqué.

A ce titre, l'opération de transport des pèlerins couvrira 12 aéroports à travers les différentes wilayas du pays, en vue de rapprocher le service et de faciliter les déplacements des pèlerins.

Dans ce cadre, le transport sera organisé en coordination avec Saudia Airlines et la compagnie aérienne Flynas, à travers la programmation de 176 vols pour transporter près de 41.300 pèlerins, dont 88 vols assurés

par Air Algérie, soit 50% du programme total.

La compagnie a annoncé la finalisation de toutes les dispositions organisationnelles et logistiques, tout en veillant au respect des normes de sécurité et de sûreté, en coordination avec l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), afin d'assurer le bon déroulement de cet important rendez-vous religieux.

Un numéro vert a été mis à la disposition des pèlerins et de leurs proches (+9668008500585), joignable 24h/24 et 7j/7, pour fournir les informations et l'assistance nécessaires.

Par ailleurs, Air Algérie a réaffirmé son rôle central au service des pèlerins et son engagement à les accompagner dans ce voyage spirituel, incarnant ainsi l'attention particulière que l'Etat algérien accorde à ce rite religieux béni, conclut le communiqué.

RA

ALGÉRIE-TCHAD

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ACCUEILLE SON HOMOLOGUE TCHADIEN AU SIÈGE DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accueilli, mercredi, le président de la République du Tchad, M. Mahamat Idriss Déby Itno, au siège de la Présidence de la République.

Lors de la cérémonie d'accueil, l'hôte de l'Algérie a passé en revue des détachements de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs.

Le président de la République et son homologue tchadien ont, par la suite, pris une photo-souvenir devant les représentants de la presse nationale et internationale.

Le président de la République s'entretient en tête-à-tête avec son homologue tchadien.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu en tête-à-tête, mercredi au siège de la Présidence de la République, avec le président de la République du Tchad, M. Mahamat Idriss Déby Itno, qui effectue une visite officielle en Algérie.

Auparavant, le président de la République avait accueilli son homologue tchadien au siège de la Présidence de la République.

Lors de la cérémonie d'accueil, l'hôte de l'Algérie a passé en revue des détachements de la Garde républicaine qui lui ont rendu les honneurs.

Le président de la République et son homologue tchadien ont, par la suite, pris une photo-souvenir devant les représentants de la presse nationale et internationale.

Le Président de la République co-présidé avec son homologue tchadien la cérémonie de signature de plusieurs accords de coopération



tion

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a co-présidé, mercredi soir, au siège de la Présidence de la République, avec son homologue tchadien, M. Mahamat Idriss Déby Itno, la cérémonie de signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant divers domaines de coopération entre les deux pays.

Les accords et mémorandums d'entente concernent les secteurs des travaux publics, la communication, la jeunesse, la santé animale, l'industrie pharmaceutique, les services de transport aérien, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'industrie et le commerce, ainsi qu'un accord-cadre de coopération portant sur la réalisation d'une raffinerie.

Les deux pays ont signé également un accord d'exemption réciproque de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques et de passeports de service et un accord entre les Gouvernements des deux pays relatifs à l'établissement de consultations politiques et diplomatiques.

RA

DES RELATIONS FRATERNELLES ENRACINÉES ET UNE FORTE VOLONTÉ D'IMPULSER LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Les relations fraternelles enracinées liant l'Algérie et le Tchad connaissent une dynamique positive, traduite ces dernières années par la volonté politique commune des dirigeants des deux pays de renforcer le dialogue politique et de soutenir la coopération économique.

La visite officielle en Algérie du président de la République du Tchad, M. Mahamat Idriss Déby Itno, devrait impulser les relations de fraternité et de solidarité et à les hisser vers des perspectives plus larges.

Elle vient couronner une série de visites de haut niveau échangées récemment entre les responsables des deux pays, traduisant leur détermination à passer à une coopération bilatérale exemplaire.

Cette orientation se confirme à travers le choix de l'Algérie en tant qu'invitée d'honneur du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures "SEMICA Tchad 2026", tenu en janvier dernier à N'Djamena, et rehaussé par la participation du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans une allocution lue en son nom à l'occasion de ce Salon par le ministre d'Etat, le président de la République a souligné que l'Algérie, "soucieuse de son engagement historique, demeure, comme par le passé, prête à partager son expertise, à accompagner les efforts de la République du Tchad dans la structuration et la valorisation de ses secteurs stratégiques, à travers une coopération concrète et ciblée pour obtenir des résultats économiques tangibles, dans le cadre du partenariat Sud-Sud".

Après avoir indiqué que l'Algérie est pleine-

ment convaincue que "la coopération bilatérale, qui repose sur des bases historiques et des liens fraternels, peut aujourd'hui connaître un nouvel élan, à travers des projets concrets mutuellement bénéfiques", le président de la République avait indiqué que la participation de l'Algérie à cet événement économique témoigne de "son attachement à la dynamique positive qui caractérise les relations algéro-tchadiennes".

Cette dynamique s'est davantage renforcée à la faveur de la participation notable du président du Tchad à la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), organisée à Alger en septembre 2025, laquelle a constitué une étape importante dans le renforcement du dialogue politique et de la coopération économique entre les deux pays frères.

La 4e édition de l'IATF a traduit la vision stratégique de l'Algérie pour concrétiser l'intégration africaine, à travers la promotion des partenariats Sud-Sud et le soutien des pays africains frères dans le développement de leurs secteurs stratégiques.

C'est dans ce cadre que le président tchadien, lors d'une session interactive organisée en marge de la foire avec la participation de plusieurs chefs d'Etat africains, a salué le rôle pionnier de l'Algérie "dans la concrétisation des grandes ambitions du continent à travers le renforcement des échanges intra-africains et la promotion des partenariats entre ses Etats", exprimant la volonté de son pays de "valoriser le projet de la route transsaharienne".

Intervenant à cette occasion, le président de la République a réaffirmé que l'Algérie était disposée à accompagner le Tchad dans tout ce qui est de nature à soutenir le développement de

son économie.

Sur cette base, trois (3) accords de coopération algéro-tchadienne dans le domaine des hydrocarbures ont été signés, en mois de janvier dernier à N'Djamena, visant à "établir un cadre général de coopération entre les deux parties dans les activités de l'exploration, de développement, de production, de transport et de valorisation des ressources en hydrocarbures, ainsi que pour le développement des ressources humaines et le renforcement de la coopération en matière de formation des formateurs, de formation continue, d'accueil des étudiants et d'échange d'expertises.

Par ailleurs, le vol inaugural de la nouvelle ligne aérienne Alger-N'Djamena (Tchad) a été effectué en octobre dernier, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans l'objectif d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les échanges économiques, d'intensifier le transport des passagers et de resserrer les liens entre les peuples des deux pays.

De manière générale, les positions des deux pays convergent et leurs positions s'accordent sur les grandes questions régionales et internationales d'intérêt commun, avec une volonté commune et sincère d'œuvrer de concert pour une coordination politique et sécuritaire, partant des principes basés sur le respect de la souveraineté des Etats, le soutien à la stabilité régionale, le rejet de toute ingérence étrangère et la consécration des valeurs de confiance, de solidarité, d'entraide et de coopération.

RA

DIPLOMATIE

MAGRAMANE REÇOIT LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE EN ALGÉRIE

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane a reçu mercredi le chargé d'affaires par intérim de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, M. Mark A. Shapiro, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été "l'occasion de passer en revue l'état des relations d'amitié et de coopération unissant l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique dans leurs différentes dimensions, ainsi que les moyens de contribuer conjointement à leur promotion et leur renforcement, et ce dans le sillage de la préparation des diffé-

rentes échéances bilatérales prévues à cet effet", ajoute la même source.

La rencontre a également permis "d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun", selon le communiqué.

RA

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

L'ALGÉRIE ET L'OLACDE RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu le secrétaire exécutif de l'OLACDE, Andrés Rebolledo, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux parties dans le domaine énergétique.

Par Malika Azeb

M. Adjal a, lors de la rencontre tenue mardi dernier en présence de ses cadres au siège du ministère, présenté les principaux projets de développement supervisés par le secteur de l'énergie.

Il a également mis en avant les efforts déployés par ce secteur pour réaliser la diversification énergétique, tout en soulignant la position de l'Algérie en tant que partenaire fiable et acteur clé dans la garantie de la sécurité énergétique aux niveaux continental et international.

Le ministre a évoqué les avancées significatives réalisées dans le cadre du programme national des énergies renouvelables, un plan ambitieux visant, à terme, à produire 15.000 mégawatts à partir de ces sources d'énergie.

Concernant le programme de diversification et de transition énergétiques, le ministre a mis en avant les efforts en cours pour renforcer le recours aux énergies propres, à travers le développement de projets d'hydrogène vert, d'énergie photovoltaïque et



d'énergie éolienne, considérées comme des enjeux économiques mondiaux.

M. Adjal a, par ailleurs, évoqué les efforts déployés par le secteur de l'énergie pour réduire les émissions de

carbone.

La rencontre a été marquée par la présentation des différentes activités du secteur, notamment la production, le transport et la distribution de l'électricité et du gaz, ainsi que la formation

et la fabrication d'équipements électriques et gaziers.

Le ministre a aussi souligné les efforts en cours pour promouvoir l'efficacité énergétique dans le pays, reposant sur la révision du modèle de consommation énergétique, un dossier qui nécessite de s'inspirer de l'expérience de l'OLACDE dans ce domaine.

Le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine et caribéenne de l'énergie a, pour sa part, mis en exergue la situation du secteur énergétique dans cette région de l'Amérique latine et des Caraïbes, tout en présentant les différents programmes de transition énergétique en cours.

Il a également réaffirmé la volonté de son organisation de hisser la coopération entre l'Algérie et l'OLACDE à un niveau supérieur.

Au terme de la rencontre, les deux parties ont convenu d'élaborer un mémorandum d'entente ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de coopération, plus vastes, dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables.

MA

PROJETS DU GROUPE SONELGAZ

ADJAL PRÉSIDE UNE RÉUNION DE SUIVI

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal a présidé, mercredi, une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets relevant du groupe Sonelgaz, notamment ceux liés à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique et à l'amélioration de la qualité du service public, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui s'est déroulée en présence de plusieurs cadres dirigeants du groupe, dont le directeur général par intérim de Sonelgaz, ainsi que des cadres centraux du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, a été consacrée à l'examen de la situation de plusieurs dossiers im-

portants liés aux activités et à la gestion du groupe, dont le plan préparatoire pour l'été 2026, ainsi que l'évaluation de l'impact de la nouvelle mesure relative au recouvrement des créances.

La situation des entrepôts et des comptoirs des matériels a également été abordée, en sus de la présentation du schéma directeur des infrastructures relevant du groupe au niveau du site de "Gué de Constantine".

Lors de cette réunion, le ministre a suivi une série d'exposés techniques étayés par des données, comportant des explications détaillées sur l'état d'avancement des projets et les taux de progression des travaux.

A ce propos, M. Adjal a souligné l'importance capitale de ces projets pour renforcer la continuité du service et garantir la satisfaction de la demande croissante en énergie.

Le ministre a en outre relevé la nécessité de respecter les délais de livraison fixés, compte tenu de leur impact direct sur l'amélioration du service public et le soutien à la dynamique socioéconomique, conclut le communiqué.

RE

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI RELATIF À L'EXERCICE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

La Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines de l'Assemblée populaire nationale (APN) a suivi, mercredi, un exposé présenté par le chargé de gestion du Centre national du registre de commerce (CNRC), Hocine Zaoui, dans le cadre de la poursuite de l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales.

Au cours de cette séance, présidée par Samira Berhoum, présidente de la Commission, et tenue en présence de cadres du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, et de la représentante du ministère des Relations avec le Parlement, M. Zaoui a souligné que ce texte constitue un élément essentiel dans le processus de transition vers la modernisation de la gouvernance économique, fondée sur la transparence, la numérisation et la gestion des risques, à même de renforcer la confiance, accroître l'attractivité de l'investissement et protéger l'économie nationale.

Il a précisé que ce projet de loi s'inscrit dans le cadre d'un processus global de réforme visant à actualiser le cadre juridique régissant l'activité économique en phase avec les transformations accélérées du climat des affaires aux niveaux national et international, et à renforcer la capacité de l'économie nationale à s'intégrer efficacement dans le système financier mondial selon les règles de transparence et de conformité.

Le projet repose sur la mise en place d'un dispositif intégré visant à renforcer la transparence des informations relatives aux personnes morales, notamment à travers la mise en œuvre de mécanismes précis pour identifier les bénéficiaires effectifs, avec l'obligation des opérateurs économiques de fournir des données actualisées

et fiables sur les structures de propriété et de gestion, ce qui consolide la crédibilité des transactions et limite les risques d'utilisation illicite des entités juridiques.

Par ailleurs, le texte consacre l'élargissement du champ des infractions liées à l'activité commerciale pour inclure de nouvelles formes de crimes financiers, à l'instar du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme, et de la fraude fiscale, reflétant ainsi l'évolution des risques auxquels fait face l'économie, et renforçant les prérogatives du CNRC en matière de collecte, d'analyse et d'échange de données, en adoptant une approche de contrôle moderne fondée sur l'évaluation des risques, permettant ainsi de détecter de manière proactive les dérives financières.

Parmi les mesures introduites figure la simplification des procédures administratives et l'amélioration du climat des affaires, notamment à travers l'obligation faite aux commerçants de mettre à jour les données du registre du commerce dans des délais déterminés, le renforcement du rôle des guichets uniques dans l'accompagnement des investisseurs, ainsi que l'adaptation de certaines dispositions afin de prendre en compte la spécificité des entreprises à caractère stratégique, dans un cadre conciliant exigences de transparence et impératifs de confidentialité.

Sur le plan répressif, le projet propose de renforcer les sanctions afin de garantir le respect effectif des dispositions légales, par l'instauration d'amendes graduées, proportionnelles à la nature des infractions, contribuant ainsi à l'efficacité du système juridique et au renforcement de la discipline au sein du marché, a ajouté M. Zaoui.

De son côté, Amel Trikat, cadre au CNRC, a affirmé l'importance du projet de loi modifié en tant que socle fondamental de la transparence des

personnes morales et des bénéficiaires effectifs, le qualifiant de "pilier essentiel garantissant l'intégrité et la disponibilité d'informations actualisées, au service de la transparence économique et de la sécurité financière".

La séance a été l'occasion de présenter les efforts du CNRC au cours des dernières années, notamment en matière de régulation et de gestion du registre du commerce à travers la numérisation des différentes procédures et registres afin d'assurer la transparence, en particulier via le registre des bénéficiaires effectifs, considéré comme un rempart contre les pratiques illégales, ce qui est de nature à "améliorer le classement de l'Algérie dans les rapports internationaux de conformité", a-t-on souligné.

Il convient de rappeler que le bénéficiaire effectif, au regard de la législation algérienne, est la personne physique pour le compte de laquelle une opération est réalisée ou une relation d'affaires est établie, et qui exerce un contrôle effectif sur la personne morale (entreprise). En vertu de la loi, toute personne morale soumise au droit algérien est tenue de déclarer son bénéficiaire effectif.

L'occasion a permis de mettre en avant le rôle du CNRC dans la consolidation de la souveraineté numérique économique, à travers la mise en place d'une base de données actualisée et fiable "garantissant la transparence des transactions et protégeant les entreprises à caractère stratégique grâce à des protocoles de sécurité spécifiques, faisant du registre du commerce la pierre angulaire de la construction d'un climat d'investissement sûr et techniquement maîtrisé".

RA

SIDI BEL-ABBÈS

UN ENGOUEMENT NOTABLE POUR LE SALON DE L'ARTISANAT

Le Salon culturel de l'artisanat et des métiers du patrimoine, organisé au centre-ville de Sidi Bel Abbès, enregistre une forte affluence de visiteurs à l'occasion du Mois du Patrimoine (18 avril - 18 mai), célébré sous le slogan « Notre patrimoine, notre civilisation ».

Par Hamida Indja

Le Salon culturel de l'artisanat et des métiers du patrimoine, organisé au centre-ville de Sidi Bel Abbès, connaît un grand succès auprès des citoyens. Cet événement se déroule dans le cadre du Mois du patrimoine, célébré du 18 avril au 18 mai sous le slogan « Notre patrimoine, notre civilisation ». De nombreux visiteurs se rendent chaque jour sur le site pour découvrir les produits exposés.

Selon le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Abdelhak Ameur Berhou, cette manifestation, installée au niveau de la rue de la « Mactaa », constitue un espace important d'échange entre les artisans et le public. Il a expliqué que ce genre d'événements joue un rôle essentiel dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel matériel.

Il a également indiqué que le secteur de la culture et des arts, en collaboration avec plusieurs partenaires, met en place toutes les conditions nécessaires pour accueillir les artisans dans de bonnes conditions. Des participants venus de 25 wilayas pren-



nent part à ce salon pour présenter leurs produits et leur savoir-faire. Cette participation permet aussi de faire découvrir aux jeunes générations la richesse de la culture algérienne à travers les métiers traditionnels.

Les artistes présents ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation. Ils estiment que ce type de salon leur offre une bonne occasion d'échanger leurs expériences et de commercialiser leurs produits dans un cadre structuré. Khadija, originaire de Tizi Ouzou et spécialisée dans la fabrication de bijoux traditionnels, a affirmé que cette exposition représente un espace motivant. Elle a ajouté que cela reflète une prise de conscience des familles quant à l'importance de valoriser le produit artisanal et de préserver le patrimoine.

De son côté, Mohamed, venu de

Constantine et spécialisé dans la dinanderie, a expliqué que participer à ce genre d'événements est une manière de rester fidèle aux traditions des ancêtres. Il a également souligné que la mise à disposition d'espaces d'exposition encourage les artisans à poursuivre leur activité malgré les défis liés à la modernité.

Le salon regroupe environ 40 artisans qui exposent différents produits artisanaux, tels que la poterie, le textile et les vêtements traditionnels. Cette diversité permet aux visiteurs de découvrir plusieurs formes d'artisanat représentant différentes régions du pays.

Par ailleurs, plusieurs activités culturelles et artistiques accompagnent cette manifestation. Des ateliers sont organisés par des institutions culturelles, notamment la Maison de la Cul-

ture « Kateb Yacine » et la Bibliothèque principale « Mohamed El Kabati », dans le but d'enrichir le programme et d'attirer un public plus large.

L'ambiance est animée par des troupes folkloriques qui présentent des danses traditionnelles, comme la danse « Alaoui », ainsi que des salves de baroud. Des plats traditionnels sont également proposés par les associations participantes, ce qui attire de nombreuses familles.

Il est à noter que le salon est ouvert chaque jour au public. Le programme des prochains jours prévoit également l'organisation de conférences et de rencontres autour des moyens de promouvoir l'artisanat et de renforcer son rôle dans l'économie culturelle.

H.I

EL-BAYADH

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES GUIDES TOURISTIQUES LOCAUX

Par Ali Boudefel

Selon un constat fait mercredi auprès de la direction du Tourisme et de l'Artisanat, une vingtaine de guides non officiels ont suivi, il y a peu dans la wilaya d'El-Bayadh, un stage destiné à perfectionner leurs savoirs théoriques et pratiques pour mieux valoriser, de façon compétente, les richesses touristiques, historiques et culturelles que cette région renferme.

Mohamed Boushab, responsable du secteur, a expliqué que cette action s'inscrit dans l'application d'un accord liant les départements du tourisme, de l'artisanat et de la formation professionnelle, ajoutant qu'elle visait exclusivement les guides sans agrément.

D'une durée de dix jours pour soixante heures au total, la session a combiné un enseignement théorique dispensé au centre de formation "Guendouz Benabdellah" situé au chef-lieu, et une mise en situation réelle encadrée par des formateurs et experts sur un site emblématique.

Le même responsable a souligné que cette opération, appelée à être complétée par d'autres, entend élargir l'offre de formation à un plus grand nombre de guides non agréés, dans une logique d'organisation et de structuration du métier, afin de produire des accompagnateurs qualifiés et habilités, et ainsi accroître l'implication des jeunes dans la mise en avant du tourisme local et du potentiel de la wilaya.

À la fin du cursus, des attestations de compétence en guidage ont été remises aux

stagiaires. Ils recevront par la suite une carte professionnelle délivrée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, les autorisant à encadrer des touristes à l'avenir.

El-Bayadh regorge d'attraits touristiques et patrimoniaux, matériels et immatériels, qui en font une terre d'avenir. On y trouve notamment les vieux ksour de l'Atlas saharien, les oasis de Brizina et Boussemghoun, les monts El-Gor, le sanctuaire de reproduction des gazelles à Ghar Bent El-Khes, des gravures rupestres, et d'autres lieux fréquentés par des visiteurs nationaux et étrangers.

La même source indique que la wilaya offre également une capacité hôtelière de six établissements et seize agences de voyages.

A.B

SÉTIF

205 LOGEMENTS ATTRIBUÉS PROCHAINEMENT AUX MAL LOGÉS

Le wali Mustapha Limani a annoncé hier que les occupants d'un quartier de baraques situé à Bazer-Sakra (est de Sétif) seront transférés « dans les jours qui viennent » vers des logements neufs.

Lors des débats de la première session ordinaire 2026 de l'Assemblée populaire de wilaya, le chef de l'exécutif local a précisé que cette action, menée dans le cadre de l'élimination de l'habitat précaire, permettra à ces familles de bénéficier de 205 appartements, ce qui « améliorera leurs conditions de vie ».

Cette opération fait suite à la destruction récente du bidonville de Chouf Lekdad, à l'ouest du chef-lieu

de Sétif, et au relogement de plus de 1 500 personnes dans des appartements neufs à la cité Abid-Ali et dans la commune d'Ouled Saber, dans le cadre d'« un effort permanent pour l'amélioration du cadre de vie », a ajouté le responsable.

En présentant le bilan 2025 de plusieurs secteurs, M. Limani a également rappelé que 12 637 unités relevant des divers dispositifs d'habitat ont été attribuées l'an passé, dont 500 en location-vente, 560 en promotionnel aidé (LPA), ainsi que 11 577 aides pour l'habitat rural.

A.B

EL TARF

ON PRÉPARE DÉJÀ LA RENTRÉE DES CLASSES 2026-2027

Le directeur des Équipements publics, Lakhdar Sellami, a confié hier à l'APS que plusieurs écoles des trois niveaux d'enseignement seront livrées dans la wilaya d'El Tarf lors de la prochaine rentrée (2026-2027). Ce responsable a cité 5 groupes primaires répartis dans les communes de Chbaïta-Mokhtar, Dréan, Besbes et El Kala (deux), ainsi que 4 collèges d'enseignement moyen (CEM) situés à El Tarf (secteur Guergour), Ben M'hidi, El Kala et Besbes.

Selon M. Sellami, deux lycées seront également remis dans les localités d'El Kala et Bouhadjar, ces nouvelles infrastructures « améliorant la capacité d'accueil pour les trois paliers éducatifs ».

Le programme inscrit au budget indicatif de la wilaya pour l'éducation prévoit aussi la rénovation de 79 établissements des trois cycles.

Ce chantier, financé par 292 millions de dinars publics, couvre le remplacement des toitures de salles, la remise en état des accès, l'enrobé des cours de récréation et la réparation des blocs sanitaires.

La même source a ajouté que deux unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS) entreront en service dans une école primaire de Souarakh et au lycée de Sidi-Kaci (Ben M'hidi), ainsi que deux salles de sport dans les lycées Serai-Ahmed et Bouzeriba-Boukhatem (Aïn El Assel).

A.B

SALON AUTOMOBILE DE PÉKIN

L'ÉLECTRIQUE CHINOIS EN TRAIN DE DISTANCER LA TECHNOLOGIE OCCIDENTALE

Vendredi dernier a vu s'ouvrir à Pékin le plus grand rassemblement automobile planétaire. Dans la capitale chinoise, les constructeurs locaux s'imposent désormais comme les fers de lance de l'innovation, tandis que les grandes firmes étrangères luttent pour leur survie sur un marché intérieur d'une extrême dureté.

Par Nawal Bordji

Longtemps, Volkswagen, BMW ou Toyota ont dominé sans partage ce pays d'Asie. Pourtant, ils cèdent aujourd'hui du terrain face à des concurrents chinois plus performants dans le domaine électrique et bien plus compétitifs en matière de prix.

Pendant dix jours, des dizaines de fabricants dévoileront leurs dernières créations. Les entreprises chinoises BYD, Xiaomi, Xpeng, pour ne citer qu'elles, sont aux avant-postes de l'intégration de l'intelligence artificielle et des systèmes de pilotage automatique dans leurs véhicules à batterie.

Bill Russo, fondateur du cabinet shanghaien Automobility, estime que les marques occidentales ont mis trop de temps à implanter localement leurs processus décisionnels et leur ingénierie. Selon lui, la compétition en Chine ne se joue plus sous le capot ni sur le prestige des emblèmes, mais sur les logiciels, la rapidité d'adaptation et la faculté à tisser un écosystème homogène.

L'an passé, Mercedes-Benz a vu ses ventes chuter de 19 % dans l'Empire du Milieu. BMW, son compatriote, y a enregistré sa contre-performance la plus faible depuis 2017. Volkswagen, longtemps roi incontesté des ventes en Chine, peine désormais à préserver ses parts de marché tout en tentant de se maintenir à flot en Europe. Le géant allemand projette de supprimer 50 000 postes outre-Rhin d'ici 2030, après un effondrement de 44 % de son bénéfice net l'an dernier.

Un âge d'or révolu
Bill Russo souligne que la Chine n'est plus seulement le lieu où l'on produit des voitures, mais bien le nouveau centre névralgique de l'invention automobile. Dès lors, nombre de constructeurs étrangers scellent



des alliances avec des partenaires chinois pour ne pas se laisser distancer par le rythme effréné des avancées technologiques.

BMW a noué un partenariat avec le géant chinois des batteries CATL ; Audi utilise les systèmes d'aide à la conduite de Huawei ; Volkswagen conçoit des modèles électriques avec Xpeng.

Ernan Cui, analyste chez Gavekal Dragonomics à Pékin, affirme que l'époque faste des marques étrangères est révolue, tandis que les enseignes chinoises grimpent en gamme à une vitesse fulgurante.

Autre écueil pour les fabricants occidentaux : ils risquent de se faire distancer également sur d'autres continents, face à des entreprises chinoises qui renforcent activement leur empreinte internationale pour améliorer leur rentabilité.

Selon l'Association chinoise des constructeurs automobiles (CAAM), le pays a exporté plus de 2,6 millions de véhicules à énergie nouvelle – électriques et hybrides – l'an dernier, soit plus du double par rapport à 2024.

Les marques chinoises contrôlent déjà environ un cinquième du marché latino-américain. D'après le cabinet AlixPartners, elles envisagent de porter leur production à l'étranger à 3,4 millions d'unités d'ici 2030, contre 1,2 million en 2025.

Des poids lourds comme BYD placent de grands espoirs au Moyen-Orient et en Europe, même si les droits de douane américains, extrêmement élevés, leur interdisent pour l'heure de s'implanter aux États-Unis.

Une surabondance d'acteurs
L'Union européenne a imposé des surtaxes pouvant atteindre 35,3 % sur les voitures électriques importées de Chine. Elle a toutefois accepté en janvier un mécanisme de prix plancher pour les constructeurs chinois souhaitant vendre sur son territoire.

Dans le sens inverse, BYD construit une usine en Hongrie pour fabriquer des modèles destinés au marché européen. Leapmotor doit commencer à produire des véhicules électriques en Espagne cette année. Chery a annoncé mardi étudier la possibilité de fabriquer en Europe une petite citadine électrique.

Mais tout n'est pas idyllique pour les marques chinoises : sur le marché intérieur, une guerre des prix impitoyable grignote leurs marges bénéficiaires. Ernan Cui constate qu'il y a encore bien trop d'acteurs en lice.

Selon elle, les perdants ne quittent pas le jeu aussi vite qu'ils le devraient, car ils bénéficient du soutien d'investisseurs et de collectivités locales qui répugnent à voir leurs capitaux anéantis.

BYD a écoulé 2,26 millions de véhicules électriques l'an passé, mais son bénéfice net a reculé de 19 %. Au premier trimestre 2026, les ventes automobiles en Chine ont plongé de 17,4 %, d'après la Fédération chinoise des constructeurs de voitures individuelles (CPCA).

Dans ce contexte, Bill Russo explique que les marques chinoises considèrent de plus en plus les marchés extérieurs comme un levier stratégique de croissance, et non plus seulement comme un simple exutoire à leurs surcapacités.

N.B

AÉRONAUTIQUE

BOEING RÉDUIT SES PERTES EN RENOUANT AVEC LES VENTES

Boeing a annoncé hier mercredi une perte nette en baisse au premier trimestre, portée par une hausse des livraisons d'appareils civils. Le constructeur aérien des États-Unis poursuit ainsi sa route vers un rétablissement.

Dans un message adressé aux employés, le PDG Kelly Ortberg s'est félicité des « grandes victoires » récentes et des étapes franchies. Il a indiqué que le groupe avançait « régulièrement à tous les niveaux », après la grave crise liée aux défauts de fabrication survenue début 2024. Il a toutefois prévenu qu'il restait « encore beaucoup à faire » pour que Boeing réponde aux attentes.

Avec 143 avions commerciaux livrés au premier trimestre – un record depuis la même période en 2019 –, Boeing a enregistré un chiffre d'affaires de 22,28 milliards de dollars, en hausse de 14 % sur un an. L'essentiel du prix de vente est perçu au moment de la livraison.

La perte nette a été ramenée à 90 millions de dollars, contre 123 millions un an plus tôt. Hors éléments exceptionnels, la perte par action ressort à 20 cents, alors que les marchés tablaient sur 68 cents. Les analystes de TD Cowen ont jugé ce

premier trimestre « meilleur qu'anticipé », saluant les livraisons, les marges et la trésorerie. Vers 16h10 GMT, l'action Boeing grimpait de 4,82 % à New York.

DETTE EN BAISSE

En 2025, Boeing avait déjà renoué avec un bénéfice net annuel (1,89 milliard), pour la première fois depuis 2018, grâce à une cession d'actifs et à la reprise des livraisons. Sur le premier trimestre, la dette a nettement reculé, passant de 54,1 milliards de dollars fin 2025 à 47,2 milliards au 31 mars.

Le flux de trésorerie négatif a également diminué, à 1,45 milliard de dollars contre 2,29 milliards un an plus tôt. M. Ortberg s'est réjoui sur CNBC d'un niveau « meilleur que prévu », confirmant viser un flux positif au second semestre et légèrement positif sur l'année. Le directeur financier Jay Malave a réitéré une fourchette de « un à trois milliards de dollars » pour 2026.

Les trois divisions du groupe ont progressé : hausse de 13 % du chiffre d'affaires dans l'aviation commerciale (BCA), 21 % dans la défense et l'espace (BDS) et 6 % dans les services (BGS). Fin

mars, le carnet de commandes atteignait un niveau record de 695 milliards de dollars, dont 576 milliards pour BCA avec plus de 6 100 avions civils.

Interrogé sur une possible commande chinoise lors de la visite de Donald Trump à Pékin les 14 et 15 mai, M. Ortberg a reconnu que le président américain avait été « très efficace pour obtenir de nouveaux contrats ». Il s'est dit « très confiant » que la rencontre Trump-Xi aboutisse à des commandes futures pour Boeing en Chine, qualifiée de « marché de croissance important ». Sans donner de chiffre précis, il a parlé d'« un gros nombre ». Des médias américains évoquent environ 500 appareils 737 MAX et une centaine de gros porteurs (787 Dreamliner et 777).

Boeing travaille toujours activement à la certification des 737 MAX 7, 737 MAX 10 et du 777-9, accumulant plusieurs années de retard. L'autorisation du régulateur FAA est attendue courant 2026, avec des livraisons débutant en 2027, alors qu'elles devaient initialement avoir lieu en 2019 pour le MAX 7, 2023 pour le MAX 10 et 2020 pour le 777X.

N.B

A CAUSE DES PRESSIONS AMÉRICAINES L'IRAN REJETTE LE SECOND CYCLE DE POURPARLERS

Téhéran a affirmé de manière catégorique sa décision de ne pas prendre part au second round de négociations de paix avec les Etats-Unis prévu au Pakistan, selon une dépêche publiée mardi par l'agence iranienne semi-officielle Tasnim.

Par Karim Akli Daoudi

Cette annonce est intervenue peu avant que le président américain Donald Trump n'indique sa volonté de prolonger le cessez-le-feu afin d'accorder davantage de temps aux discussions, alors que la trêve en cours, d'une durée de deux semaines, devait arriver à échéance mercredi soir.

Tasnim a précisé que le médiateur pakistanais avait été informé de la position iranienne, arrêtée dans l'objectif de préserver intégralement les droits du peuple iranien. L'agence a également souligné que, contrairement aux informations et rumeurs relayées par certains médias et responsables américains, la délégation iranienne ne se rendra pas mercredi au Pakistan pour participer aux pourparlers, invoquant plusieurs



motifs déjà transmis à Washington via Islamabad.

Selon Tasnim, les Etats-Unis ont maintenu leur blocus naval contre l'Iran et présenté, lors des derniers échanges, ce qu'elle a décrit comme des "exigences excessives", ce qui aurait empêché toute avancée notable. Elle a ajouté que la pression exercée en

mer par les forces américaines, à travers le blocus et d'autres "actes hostiles", ainsi que des manquements aux engagements, ont compromis la participation de Téhéran au prochain cycle de discussions dans la capitale pakistanaise.

Donald Trump a, de son côté, affirmé que son pays avait accepté

de différer une frappe envisagée contre l'Iran afin de laisser à ce dernier le temps de soumettre une "proposition unifiée" en vue d'éventuelles négociations.

Par ailleurs, Mahdi Mohammedi, conseiller en affaires stratégiques du président du Parlement iranien, a estimé mardi, après un message publié par Donald Trump sur la plateforme Truth Social, que la prolongation du cessez-le-feu constituait une "manœuvre" destinée à gagner du temps en préparation d'une attaque surprise, avertissant que la poursuite des pressions américaines en mer appellerait une riposte.

Les représentants iraniens et américains devaient se retrouver cette semaine au Pakistan pour un deuxième cycle de discussions de paix. Un premier round s'était tenu les 11 et 12 avril à Islamabad, sans aboutir à un accord.

KAD

RÉSEAUX SOUTERRAINS ENTRE LE MAROC ET CEUTA DROGUE, ARMES ET MIGRATION CLANDESTINE AU CŒUR D'UN SYSTÈME CRIMINEL

Les passages souterrains reliant illégalement le Maroc à l'Espagne, notamment via la ville de Ceuta, ne serviraient pas uniquement aux trafiquants pour l'acheminement du haschich marocain, mais également à l'introduction clandestine d'armes et de migrants, a indiqué mercredi le média espagnol la Gaceta.

Sous l'intitulé "Des trafiquants reconnaissent que les tunnels reliant le Maroc à Ceuta facilitaient l'entrée de migrants clandestins", le journal ibérique précise, en s'appuyant sur diverses sources judiciaires et sur des personnes impliquées dans les enquêtes liées au trafic de drogue, que ces installations n'étaient pas exclusivement destinées au transport de stupéfiants.

En se référant aux investigations menées par l'autre quotidien espagnol "La Razon", la Gaceta souligne que plusieurs experts consultés par ce dernier estiment qu'il ne s'agit pas d'un phénomène isolé, mais d'une pratique relativement répandue au sein des réseaux criminels.

Les spécialistes interrogés par La Razon ont affirmé de manière concordante que, outre

les substances illicites, ces galeries souterraines servaient aussi au transfert d'armes ainsi qu'au passage de migrants, lesquels versaient des sommes importantes aux organisations, a rapporté la même source. Selon la Gaceta, cette analyse rejoint les soupçons de certaines sources policières, qui évoquent des cas récents de migrants apparus sans que leur mode d'entrée ait pu être clairement déterminé, renforçant l'hypothèse d'un usage multiple de ces tunnels à des fins illégales.

S'agissant du tunnel reliant clandestinement le Maroc à Ceuta et découvert récemment, la Gaceta indique que "l'enquête menée par la police espagnole se poursuit afin d'en éclaircir tous les aspects", précisant que certains enquêteurs, interrogés par le média, estiment que "cette infrastructure aurait été mise en service après la fermeture du bâtiment industriel du parc de Tarajal, où se trouvait son accès". S'appuyant sur un rapport de l'Unité de lutte contre les stupéfiants et le crime organisé (UDYCO), le journal ajoute que "près d'une trentaine de personnes ont déjà été impliquées dans cette affaire, chacune occupant une fonction précise

au sein du réseau, allant de la planification logistique au stockage et à l'acheminement de drogue".

Il est également précisé que "des interceptions téléphoniques ont permis aux enquêteurs d'identifier Mustapha Chairi Brouzi, de nationalité marocaine et surnommé le + roi des tunnels +, comme le principal suspect à la tête de ce réseau".

Selon les éléments de l'enquête, cet individu aurait supervisé la réalisation d'une infrastructure complexe à plusieurs niveaux, dotée de systèmes de poulies et de grues capables d'assurer le transport mensuel de huit tonnes de stupéfiants, rapporte la même source.

Enfin, le média espagnol conclut que "sur le plan judiciaire, le dossier a été transmis à l'Audience nationale après que le tribunal de Ceuta, initialement saisi, s'est déclaré incompétent en raison de l'ampleur de l'affaire", ajoutant que "le président du Tribunal central a ordonné l'ouverture d'une procédure distincte afin de poursuivre les investigations complémentaires requises par le ministère public".

KAD

SOUTIEN À LA CAUSE PALESTINIENNE DES MILITANTS BELGES EXIGENT "UN BOYCOTT ACADÉMIQUE TOTAL" DES UNIVERSITÉS SIONISTES

Une centaine de militants belges solidaires de la cause palestinienne ont occupé, mercredi, un bâtiment de l'Université de Gand pour exiger "un boycott académique total" des institutions de l'entité sioniste, responsable du génocide commis dans la bande de Ghaza, rapportent des médias locaux.

Les manifestants exigent la fin immédiate de toutes les collaborations existantes, qu'aucun nouvel accord ne soit encore conclu et l'engagement de l'université à exclure l'entité sioniste du programme de recherche européen "Horizon Europe" à partir de 2028.

Selon les militants, 18 collaborations sont toujours en cours, dont 12 ont été maintenues malgré un avis défavorable de la Commission des droits de l'homme de l'Université de Gand.

Les militants, déterminés à obtenir gain de cause, annoncent une manifestation à la fin de la journée et appellent leurs sympathisants à se joindre à l'occupation du bâtiment de l'université de Gand.

Cette action n'est pas une première. En 2024, des militants avaient occupé un autre bâtiment du campus pendant plusieurs semaines. Cette action avait fait la Une de l'actualité belge pendant des se-

maines.

Plus d'une centaine de militants avaient alors installé leurs tentes dans le bâtiment et l'action avait été interrompue après un ordre d'expulsion.

Les militants exigeaient à l'époque un boycott académique total des institutions sionistes. Le recteur Rik Van de Walle avait promis de mettre fin à une série de collaborations et d'appliquer des critères plus stricts en matière de droits de l'homme.

Selon l'université, cette promesse a été tenue et des mesures ont déjà été prises pour réduire les collaborations problématiques. Mais les militants jugent ces mesures insuffisantes.

"Depuis leur création, les universités (sionistes) ne sont pas des institutions neutres, mais un pilier actif du projet colonial sioniste", affirment-ils.

"Elles développent des armes, ancrent l'occupation dans le système juridique et constituent le cœur de l'économie de la connaissance high-tech (sioniste). Il est donc absurde que les universités belges poursuivent ces collaborations alors que les Palestiniens sont bombardés, assassinés et affamés", soulignent-ils.

R.I

DÉTENTION LE NOMBRE DE PALESTINIENNES DANS LES PRISONS SIONISTES ATTEINT 90 EN AVRIL

Le nombre de femmes palestiniennes détenues dans les prisons de l'occupation sioniste a atteint 90 au mois d'avril, a indiqué, mercredi, le Club des prisonniers palestiniens, signalant une intensification des arrestations visant les femmes en Palestine, selon l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon un communiqué de l'organisation, la majorité des détenues sont incarcérées à la prison d'Al-Damon et comprennent notamment deux mineures, une femme enceinte, vingt-cinq détenues administratives, trois journalistes, ainsi que des femmes atteintes de maladies graves et d'autres arrêtées avant le début de l'agression sioniste.

Le Club a dénoncé des conditions de détention "extrêmement difficiles", marquées par la faim, la privation, la négligence médicale, l'isolement, ainsi que diverses formes de mauvais traitements.

Il a également précisé que plus de 700 femmes ont été arrêtées depuis le début de l'agression sioniste en Cisjordanie, à El-Qods occupée, faisant état de l'absence de données précises concernant la bande de Ghaza.

L'organisation a souligné que cette situation s'inscrit dans une phase particulièrement violente contre les femmes palestiniennes.

R.I

SMARTPHONES ET TABLETTES

L'UNION EUROPÉENNE SIGNE LA FIN DES BATTERIES SOUDÉES

À partir de 2027, une nouvelle réglementation européenne imposera l'usage de batteries amovibles sur tous les smartphones et tablettes. Cette mesure vise à favoriser la réparabilité des appareils et à étendre leur longévité tout en réduisant les déchets électroniques.

Par Yakout Abina

L'Union européenne continue de renforcer son arsenal réglementaire pour améliorer la durabilité des appareils électroniques. Après l'imposition du port USB-C sur les smartphones, l'Union européenne s'attaque désormais aux batteries. À partir du 18 février 2027, les fabricants devront proposer des modèles équipés de batteries amovibles, une obligation qui pourrait bouleverser tout le marché.

Cette décision s'inscrit dans une stratégie plus large visant à réduire les montagnes de déchets électroniques générées chaque année et à prolonger la durée de vie des équipements. En rendant les batteries facilement remplaçables, l'UE entend faciliter la réparation des appareils et limiter le recours au remplacement complet en cas de défaillance. Les consommateurs devraient ainsi bénéficier d'un droit à la réparabilité renforcé. Pour les industriels, le défi est de taille. Les designs actuels, souvent pensés pour des batteries scellées, devront être repensés, ce qui pourrait entraîner des coûts



supplémentaires et des ajustements techniques majeurs. L'Union européenne assume sa volonté de contraindre le secteur à évoluer vers des pratiques plus durables, estimant que cette mesure est indispensable pour répondre aux enjeux environnementaux et pour donner aux utilisateurs davantage de contrôle sur leurs appareils.

Mais avoir la possibilité de remplacer la batterie de son smartphone est une chose, et se procurer le modèle adéquat en est une autre. Consciente de cet enjeu, l'UE imposera également aux constructeurs de garantir la disponibilité des batteries pendant 7 ans après la fin de la commercialisation d'un appareil.

Une exigence qui vise à éviter que les consommateurs ne se retrouvent sans solution pour prolonger la vie de leurs équipements. Parallèlement, les fabricants devront aussi assurer des mises à jour de sécurité et de système pendant au moins 5 ans.

Bien évidemment, les smartphones dotés de batteries scellées ne seront pas interdits du jour au lendemain. La nouvelle réglementation européenne ne concernera que les appareils commercialisés à partir du 18 février 2027. Les modèles déjà en circulation resteront donc conformes, mais les constructeurs devront adapter leurs méthodes de fabrication pour répondre aux futures exigences.

Cette transition pourrait s'avérer délicate pour certains fabricants, habitués à concevoir des appareils fins et compacts, où la batterie est intégrée de manière définitive. Certains d'entre eux devraient par ailleurs proposer des appareils avec batterie amovible avant 2027 afin de tester l'accueil des consommateurs et de se préparer à la mutation industrielle imposée par l'UE.

Cependant, une exception est toutefois prévue pour certains modèles. Les constructeurs pourront conserver des batteries scellées à condition de remplir deux critères cumulatifs. D'abord, l'appareil devra être certifié IP67 au minimum, autrement dit résistant à l'eau et à la poussière. Ensuite, sa batterie devra conserver au moins 80 % de sa capacité initiale après 1 000 cycles de charge complets. En d'autres termes, ces deux conditions sont dans la grande majorité des cas remplies par des smartphones premium.

Cette dérogation ouvre la voie à un nouveau dilemme pour les consommateurs. Faut-il privilégier un appareil doté d'une batterie amovible, plus facilement réparable et durable, ou opter pour un modèle premium, scellé mais offrant des performances et une robustesse accrue ? Cette évolution pourrait redessiner le paysage de la téléphonie mobile et redéfinir les critères d'achat tout en accentuant la segmentation du marché entre durabilité et prestige technologique.

Y.A

CHATGPT IMAGES 2.0

UN GÉNÉRATEUR D'IMAGES NEW LOOK POUR SÉDUIRE LES PROS

Par Salim Nait Ouguelmim

OpenAI présente ChatGPT Images 2.0, une refonte complète de son outil de création visuelle. Grâce à un modèle d'intelligence artificielle inédit, cette version corrige le principal défaut de la précédente... dans le but de séduire les graphistes, artistes, concepteurs et services marketing.

Il y a un an, OpenAI avait marqué les esprits en dévoilant ChatGPT Images, un dispositif de génération d'images basé sur l'IA générative. Reposant sur GPT-4o plutôt que sur Dall-E, l'outil avait permis à une multitude d'internautes de produire des visuels créatifs, aboutis et généralement de belle facture. Le succès fut si colossal qu'OpenAI avait dû temporairement limiter son accès. Plus de douze mois après, la jeune pousse annonce une évolution significative de son générateur. Ce mardi 22 avril, OpenAI a lancé ChatGPT Images 2.0, qu'elle présente comme une nouvelle mouture du moteur intégré à ChatGPT. Développée autour du modèle gpt-image-2, cette version actualisée gagne en précision et intègre de multiples fonctionnalités. Selon le PDG Sam Altman, cette mise à jour constitue « une avancée considérable ». L'une des grandes améliorations concerne la gestion du texte, point faible récurrent des générateurs d'images. L'an dernier, ChatGPT Images peinait à écrire correctement : caractères déformés, mots illisibles, phrases incohérentes. Trop souvent, l'utilisateur se retrouvait avec des fragments absurdes. Le nouveau modèle produit des textes longs, clairs et bien positionnés au sein de l'image. Là où les anciennes versions butaient sur trois mots, Images 2.0 intègre des paragraphes entiers dans des mises en page complexes. Sur ce plan, le progrès est majeur. Par ailleurs, OpenAI a entièrement revu la façon dont l'IA génère des visuels. Il est désormais possible d'obtenir jusqu'à huit

images avec une seule demande. Auparavant, chaque visuel nécessitait une requête distincte, ce qui pouvait nuire à la cohérence d'ensemble. Avec ChatGPT Images 2.0, OpenAI ambitionne d'attirer les usagers professionnels, sa nouvelle cible prioritaire : équipes marketing et créateurs de contenu. Le modèle gère de nombreux formats, du 3:1 au 1:3, couvrant bannières web, diapositives, affiches grand format ou visuels pour écrans mobiles. Pour séduire ces pros, OpenAI précise que le modèle analyse désormais les demandes complexes avant toute production. L'IA peut lancer une recherche en ligne pour affiner sa réponse, puis générer plusieurs illustrations adaptées. Selon OpenAI, on passe « d'une interprétation rapide à quelque chose qui ressemble davantage à une construction délibérée ». L'outil s'intègre ainsi mieux au flux de travail sur ChatGPT. Parmi les exemples d'usage avancés par OpenAI figurent de nombreuses situations professionnelles, comme la réalisation de schémas techniques ou la conception d'interfaces. ChatGPT Images 2.0 est disponible dès aujourd'hui pour tous les utilisateurs de ChatGPT, sans coût additionnel. Certaines fonctions avancées, comme la capacité de l'IA à réfléchir avant de produire une image, restent réservées aux abonnés payants des offres Plus, Pro, Business et Enterprise. Par ailleurs, le modèle sous-jacent, gpt-image-2, est accessible via l'API d'OpenAI, permettant aux développeurs de l'intégrer à leurs propres logiciels. Cette sortie intervient sur un marché très concurrentiel de la génération d'images par IA, où Google, Adobe, Midjourney et Stability AI se disputent le secteur de la création assistée. Dans ce domaine en pleine expansion, ChatGPT parviendra-t-il à se distinguer et à convaincre les professionnels ?

S.N.O

WHATSAPP

DISCUSSIONS EN UN CLIC

Meta prépare un outil destiné à compiler de manière automatique l'intégralité de vos échanges WhatsApp encore non consultés. Une astuce fort commode pour combler rapidement votre retard accumulé dans la lecture des messages. L'accumulation de conversations non lues peut vite devenir une perte de temps, surtout lorsque de nombreux fils actifs s'entremêlent. Pour résoudre ce problème, WhatsApp est en train de concevoir un dispositif capable de produire des synthèses de messages, sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir chaque discussion individuellement. Jusqu'à présent, certaines éditions du service de messagerie offraient déjà la possibilité d'obtenir un récapitulatif d'une conversation précise via un bouton spécifique. Cette fonction résumait les échanges en quelques phrases, facilitant ainsi la saisie des informations essentielles. La nouveauté actuellement en développement va bien plus loin. WhatsApp planche désormais sur une solution pouvant rassembler plusieurs discussions non lues en une seule synthèse. Concrètement, une nouvelle commande devrait directement apparaître dans la boîte de réception. En l'actionnant, l'utilisateur bénéficiera d'une vision globale des messages en suspens, sans avoir à parcourir les différentes conversations. Cette nouvelle option vise à rendre l'expérience plus fluide, particulièrement pour les personnes confrontées à un flux important de messages. Jusqu'ici, chaque résumé exigeait une action séparée, ce qui réduisait fortement l'intérêt de la fonctionnalité quand les conversations s'entassaient. Derrière cette fonctionnalité se trouve un mécanisme appelé « PrivateProcessing », élaboré par Meta. Rappelons que ce système permet de traiter les messages dans un cadre sécurisé, isolé du reste de l'infrastructure. Les données sont cryptées et circulent via des voies protégées, empêchant tout lien avec un utilisateur identifié. WhatsApp précise que ni ses équipes ni celles de Meta ne peuvent consulter le contenu des messages, ni les condensés générés. Une fois la tâche accomplie, aucune information n'est sauvegardée. Autre élément crucial : cette fonction de résumé des conversations non lues reste bien évidemment facultative. L'utilisateur doit activer manuellement les dispositifs liés à l'intelligence artificielle dans les réglages de l'application pour en profiter.

S.N.O

PROTÉGER LES RÉCOLTE DES INCENDIES

LA PROTECTION CIVILE LANCE UNE
CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Comme chaque année à l'approche de la saison de moisson-battage dans le sud du pays et de la saison estivale, la protection civile lance des campagnes de prévention afin de limiter les départs de feux.

Par Malika Azeb

Dans un contexte où la sécurité alimentaire joue un rôle crucial dans la souveraineté des pays en général et en Algérie particulièrement, la direction générale de la protection civile (DGPC) a lancé ces jours-ci une campagne nationale de prévention contre les incendies de récoltes agricoles, concernant notamment plusieurs régions du sud algérien.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les incendies, particulièrement à l'approche de la période de moisson-battage, qui commence à la fin du mois d'avril et au début du mois de mai et qui est marquée chaque année par des risques d'incendies pouvant entraîner des pertes accrues.

« Cette initiative s'inscrit dans la dynamique des efforts soutenus de l'État visant à préserver le potentiel agricole national, en particulier les récoltes céréalières, élément stratégique de la sécurité alimentaire », a indiqué un communiqué de la DGPC.

Cette campagne de prévention et de sensibilisation visant à réduire les incendies de récoltes concerne spécifiquement les régions d'Adrar, Timimoune, El Meniâa, In Salah, El Oued, Touggourt, Ouargla et Ghardaïa.

Le lancement officiel est prévu à partir de la wilaya de Timimoune en présence de différents partenaires du secteur agricole.

Selon la direction générale de la protection civile, les données recueillies ces trois dernières années montrent que la plupart des feux en-



registrés sont dus à des causes évitables, notamment le non-respect des consignes de prévention, le manque d'entretien des équipements agricoles, l'absence de moyens d'extinction adaptés, l'insuffisance de réserves d'eau proches des exploitations ainsi que la méconnaissance des gestes d'intervention rapide, qui figure parmi les causes les plus fréquentes.

Au programme de ce dispositif figurent la constitution de caravanes itinérantes afin de sensibiliser un plus grand nombre d'exploitants agricoles, l'organisation de journées d'information et d'ateliers pratiques au profit de ces derniers.

L'objectif visé par ces dispositifs est la promotion des bonnes pra-

tiques, le renforcement des capacités d'intervention rapide et la diffusion des consignes de sécurité à travers divers supports de communication.

En plus de ces mesures, les services de la protection civile, en coordination avec les autorités locales et les services agricoles, poursuivent le renforcement des dispositifs de prévention par l'aménagement de pistes agricoles facilitant l'accès en cas d'incendie, la création de bandes coupe-feu et la mise en place de points d'eau à proximité des exploitations agricoles.

La DGPC appelle les agriculteurs à plus de vigilance et à adopter des comportements responsables pour éviter ou réduire au maximum les

risques de départ et de propagation des feux.

Durant toute la période de moisson-battage, les services de la protection civile mettent en place un dispositif opérationnel spécial fondé sur le positionnement d'unités d'intervention munies de moyens humains et matériels adaptés, limitant la propagation des incendies et les dégâts générés par ces derniers.

La DGPC ambitionne, à travers cette campagne de sensibilisation, de consolider la culture de prévention, de renforcer la responsabilité collective et de contribuer à la préservation des productions agricoles dans un contexte où la sécurité alimentaire reste un enjeu majeur.

M.A

BIODIVERSITÉ MARINE

LE GHANA OFFICIALISE SA PREMIÈRE RÉSERVE OCÉANIQUE

Par Chaimaa Sadou

Le Ghana vient d'officialiser la création de sa toute première aire marine protégée pour sauver ses ressources halieutiques en péril. Cette décision historique vise à restaurer les stocks de poissons et à garantir la sécurité alimentaire de millions de citoyens. Un modèle de gestion partagée avec les communautés locales s'installe désormais au sud du pays pour assurer un avenir durable aux générations futures.

Après plus de quinze années de discussions et de recherches, le Ghana a franchi le pas. Le 14 avril dernier, la vice-présidente Naana Jane Opoku-Agyemang a officialisé la naissance de la première Aire Marine Protégée (AMP) du pays. Ce sanctuaire de 703 kilomètres carrés, situé autour du Cap des Trois Pointes à l'extrême sud, n'est pas qu'une simple ligne tracée sur une carte maritime. C'est un véritable bouclier biologique conçu pour freiner l'effondrement des stocks de poissons, une menace qui pèse lourdement sur le quotidien des Ghanéens. Pour Benjamin Campion, de la Commission des pêches, ce moment est un tournant décisif car il marque le début d'une nouvelle ère pour la biodiversité marine nationale. Le choix du Cap des Trois Pointes ne doit rien au hasard. Cette zone est identifiée depuis longtemps comme une nurserie naturelle et un site de ponte essentiel. C'est ici que se reproduisent les petits pélagiques, ces poissons qui vivent près de la surface comme les sardinelles, les anchois ou les maquereaux. Ces espèces représen-

tent la principale source de protéines animales pour la population. Or, aujourd'hui, cette ressource est au bord de l'asphyxie. La surpêche artisanale, les pratiques destructrices des chalutiers industriels et le dérèglement climatique ont vidé les filets. Sans cette zone protégée, c'est l'assiette de tout un peuple qui risquait de se vider, provoquant une crise sanitaire majeure.

Il est important de souligner que la protection de l'océan est directement liée à l'avenir de la jeunesse ghanéenne. Une nation forte repose sur des écoliers en bonne santé. Pour qu'un enfant puisse assimiler ses leçons, se concentrer en classe et réussir ses examens, une alimentation riche et équilibrée est indispensable. Le poisson, riche en protéines, est le carburant du cerveau. En protégeant les zones de reproduction, le gouvernement ne sauvegarde pas seulement l'eau et le sable : il garantit à chaque écolier l'accès à une nourriture de qualité, condition essentielle pour une éducation réussie.

Face à cette situation critique, le Ghana n'est pas resté les bras croisés. Avant même la création de cette AMP, les autorités ont adopté plusieurs mesures urgentes : des fermetures saisonnières de la pêche pour laisser les poissons se reproduire, un moratoire de trois ans sur l'achat de nouvelles pirogues artisanales, ainsi qu'un encadrement plus strict des engins de chalutage. Ces décisions ont permis de poser les bases d'une gestion plus responsable des ressources marines.

Cette victoire environnementale a pourtant failli ne jamais voir le jour. En 2025, des coupes budgétaires massives au sein de l'USAID, l'agence

américaine qui soutenait financièrement le projet, ont failli faire dérailler le processus. Mais la détermination locale a pris le dessus. L'ONG Hen Mpoano, dirigée par Stephen Kankam, a travaillé main dans la main avec les pêcheurs. La grande force de cette AMP réside dans son modèle de cogestion. Vingt et une communautés locales sont directement impliquées dans la surveillance et la gestion de la zone. Ce sont les pêcheurs eux-mêmes, forts de leur savoir ancestral, qui ont aidé à définir les limites du sanctuaire. Cette approche participative garantit que les règles seront respectées, car elles font sens pour ceux qui vivent de la mer.

Les défis restent cependant nombreux. Il faut désormais finaliser le zonage précis, c'est-à-dire définir clairement les endroits où la pêche est totalement interdite et ceux où elle reste autorisée sous conditions. Le gouvernement a déjà pris des mesures d'accompagnement : fermetures saisonnières et gel des nouvelles licences de pirogues artisanales, pour laisser à la mer le temps de respirer. L'AMP s'insère dans une stratégie globale de résilience, pour que les poissons reviennent, grossissent et se multiplient.

Cette première aire marine protégée ne résoudra pas tous les problèmes du jour au lendemain, mais elle pose une pierre essentielle. En mêlant science, savoir local et volonté politique, le Ghana montre qu'il est encore temps d'agir. Reste à transformer cette promesse en réalité sur le terrain, pour que les générations futures puissent pêcher, manger à leur faim et apprendre dans de bonnes conditions.

C.S

MIGRATIONS CLANDESTINES

TOUJOURS AUSSI MORTELLES ET AUSSI DRAMATIQUES

Selon les données de l'Organisation internationale pour les migrations, publiées mardi dernier, environ 7 900 migrants sont morts ou portés disparus durant l'année écoulée. Le rapport de l'OIM indique que la majorité des victimes ont péri dans des naufrages invisibles.

Par Malika Azeb

La directrice du département des affaires humanitaires et des interventions de l'agence onusienne, Maria Moita, a affirmé que « ces chiffres témoignent de notre échec collectif à prévenir ces tragédies ».

Dans son rapport, l'OIM précise que le chiffre de 7 904 victimes mortes ou disparues en 2025 représente une baisse par rapport au record historique de 9 197 atteint en 2024.

Cependant, cette baisse est due à 1 500 cas présumés qui n'ont pas été recensés ni vérifiés en raison de la réduction de l'aide financière imposée aux acteurs humanitaires qui documentent les décès de migrants sur les principaux axes de migration.

L'OIM estime que, depuis 2014, le nombre de victimes a dépassé les 82 000 cas et qu'environ 340 000 membres de familles ont été directement touchés.



Cette organisation a déclaré que plus de 4 décès et disparitions sur 10 ont eu lieu sur les routes maritimes vers l'Europe.

« En Europe, le nombre total d'arrivées a diminué, mais le profil des

mouvements a changé ; les Bangladais sont devenus le groupe le plus important, tandis que les arrivées syriennes ont baissé à la suite de changements politiques et de mesures gouvernementales », indique le rap-

port de l'OIM.

L'OIM rapporte que de nombreux cas concernent ce que l'on appelle des « naufrages invisibles », où des bateaux entiers disparaissent en mer sans jamais être retrouvés.

Le rapport fait état de 1 200 morts sur la route ouest-africaine vers l'Europe ; quant à l'Asie, il a été enregistré un grand nombre de décès, dont des réfugiés rohingyas fuyant les violences au Myanmar ou la misère qui sévit dans les camps de réfugiés surpeuplés du Bangladesh.

L'OIM indique que « les itinéraires migratoires évoluent plutôt que de s'assouplir, les risques restant élevés sur des parcours de plus en plus dangereux ».

La directrice générale de l'OIM, Amy Pope, a déclaré que « les itinéraires évoluent en fonction des conflits, des pressions climatiques et des changements politiques, mais les risques restent réels »,

ajoutant que « derrière ces chiffres se cachent des personnes qui entreprennent des voyages périlleux et des familles qui attendent des nouvelles qui pourraient ne jamais arriver ». « Les données sont essentielles pour comprendre ces itinéraires et concevoir des interventions susceptibles de réduire les risques, de sauver des vies et de favoriser des voies de migration plus sûres », lit-on dans ce rapport.

M.A

PATRIMOINE INTELLECTUEL DE LAGHOUCAT À L'HONNEUR
UN COLLOQUE SUR L'ÉDITION ET LES ÉCRIVAINS LOCAUX

Par Kahina Baghdad

Mercredi, le théâtre régional de Laghouat a accueilli l'ouverture de la 4ème rencontre nationale intitulée « l'édition et les écrivains de la région de Laghouat à travers l'histoire », organisée par la bibliothèque principale de lecture publique « Cheikh Bachir El-Ibrahimi ».

Placée sous la présidence du wali Mohamed Benmalek, en présence de nombreux chercheurs, enseignants et auteurs, cette manifestation vise à mettre en lumière le mouvement éditorial et intellectuel local ainsi que l'apport des Ouléma et savants laghouatiens à la vie cultu-

relle nationale. La première session du programme a inclus une intervention sur la journée nationale du livre, les droits d'auteur et le rôle des bibliothèques publiques dans la promotion de l'écriture et la protection des droits d'auteur et droits voisins en Algérie, ainsi que la contribution des écoles scientifiques et des zaouïas à la production intellectuelle.

Les retombées nationale, régionale et internationale des œuvres des auteurs de Laghouat, de même que les sources et productions anciennes locales, figurent également au menu de cette première séance.

La deuxième session a porté sur l'histoire de la connaissance, du savoir et de la bibliographie

régionale durant la préhistoire, les écrits des « Rahala » (voyageurs) ayant parcouru la zone, l'interprétation des gravures rupestres chez des historiens étrangers, une étude comparative des productions orientalistes, et une analyse des rapports français sur le patrimoine archéologique de Laghouat.

Les travaux de ce colloque (22-23 avril) aboutiront à des recommandations visant à soutenir les recherches sur l'histoire de l'édition dans la région de Laghouat et à examiner les moyens de préserver et de valoriser ce legs au service de la mémoire nationale, faisant de la culture un moteur essentiel du développement.

K.B

VIEUX MANUSCRITS
LA NUMÉRISATION ET L'IA, DES ATOUTS
SALVATEURS

Par Yousra Dali

Lors d'une rencontre scientifique hier à Naama sur « l'importance du manuscrit dans les écrits historiques », des intervenants ont souligné le rôle des technologies de numérisation et de l'intelligence artificielle (IA) dans la sauvegarde de ce patrimoine culturel et artistique.

Les chercheurs et spécialistes réunis à l'occasion du Mois du patrimoine par la bibliothèque principale de lecture publique de Naama ont évoqué les actions de diverses institutions – Direction générale des Archives nationales, centres de recherche universitaires, secteur de la culture et des arts – pour valoriser les archives manuscrites et les protéger contre la disparition, en tant que composante fondamentale de l'identité nationale et culturelle.

Belbali Abderrahmane, président du Centre des manuscrits d'Adrar, a souligné dans son exposé l'importance de numériser les fonds des bibliothèques d'Adrar (sud du pays) ainsi que les « documents rares » conservés dans les zaouïas et mosquées de diverses régions, sources essentielles pour écrire l'histoire locale et d'une grande valeur culturelle.

Ce spécialiste a précisé que la numérisation et l'archivage électronique des

manuscrits obéissent à des normes techniques, organisationnelles et juridiques, ce qui « facilite leur exploitation ». Il a aussi insisté sur la création de portails numériques dédiés aux manuscrits et ouvrages rares, l'usage d'outils de recherche novateurs et leur mise à disposition des étudiants universitaires pour un accès facilité à ces précieuses sources. Chari Boualem, enseignant à l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla, a présenté les techniques de numérisation des annotations marginales, la création d'index chronologiques et l'application de règles normalisées de description bibliographique, ainsi que leur apport à la préservation des manuscrits et documents originaux.

Il a également souligné l'importance de la formation continue aux méthodes scientifiques d'organisation, de traitement et de conservation des manuscrits pour les protéger de la détérioration et de la perte.

Les participants à cette rencontre ont conclu à la nécessité de poursuivre la numérisation pour assurer la protection de ces trésors rares, qui constituent une base précieuse pour les chercheurs, tout en favorisant une plus large diffusion de ce patrimoine et en sensibilisant à sa valeur scientifique et historique, avec l'implication d'experts et de chercheurs de divers domaines.

PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE
MME CHERFI SALUE LES
EFFORTS DES INSTITUTIONS
DE L'ETAT

Mercredi à Tissemsilt, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a félicité les institutions publiques pour leurs actions visant à offrir un accompagnement de qualité aux enfants.

Lors d'une visite de travail dans la wilaya, où elle a étudié les conditions d'accueil des enfants dans divers établissements spécialisés, Mme Cherfi a affirmé que « l'Algérie a connu de nombreuses évolutions et réalisé des progrès notables dans le domaine de la protection et de la promotion de l'enfance en général ».

Elle a poursuivi : « Ces résultats se manifestent notamment sur les plans législatif et institutionnel, ce qui renforce fortement l'accompagnement des enfants dans notre pays et garantit une protection complète, surtout pour ceux aux besoins spécifiques. »

Dans ce cadre, la responsable a loué l'engagement des autorités locales en faveur de la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques via les établissements spécialisés de la wilaya. Elle a indiqué que cette visite lui a permis de constater directement la réalité de l'accompagnement de l'enfance, particulièrement pour les enfants atteints de troubles du spectre autistique.

Au cours de ce déplacement, la déléguée nationale a visité plusieurs structures spécialisées et reçu des explications détaillées sur leurs activités de la part du directeur de l'action sociale et de la solidarité de Tissemsilt, Mohamed Boukhal. Celui-ci a également présenté un exposé complet sur les 18 établissements relevant de son secteur, répartis à travers la wilaya.

K.B

LE FOOT N'EST PLUS CE QU'IL ÉTAIT

PETITE COMPARAISON ENTRE LA COUPE DU MONDE DE 1970 ET CELLE DE CETTE ANNÉE

La comparaison entre la Coupe du monde de football 1970 et la Coupe du monde de football 2026 permet de mesurer, de manière très concrète, l'ampleur des transformations du football mondial sur plus d'un demi-siècle. À travers trois dimensions essentielles — la vente des billets, les déplacements des supporters et les dispositifs de sécurité — se dessine le passage d'un événement encore relativement régionalisé à une industrie globale, hyperconnectée et fortement sécurisée.

D'abord, en matière de billetterie, la Coupe du monde 1970 appartient à une époque où l'organisation restait artisanale et largement locale. Les billets étaient vendus principalement sur place, via des guichets physiques ou des réseaux de distribution nationaux. Le Mexique, pays hôte, constituait le cœur du marché. Les supporters étrangers existaient bien sûr, mais leur nombre restait limité, notamment en raison des coûts et des difficultés de déplacement. La demande était importante, mais elle n'avait rien de comparable avec la pression mondiale actuelle. Les systèmes de contrôle étaient rudimentaires : billets papier, peu sécurisés, parfois sujets à la revente informelle ou à la contrefaçon. La logique dominante était celle d'un accès relativement direct au stade, sans l'intermédiation complexe que l'on observe aujourd'hui. À l'inverse, la Coupe du monde 2026 s'inscrit dans un univers entièrement numérisé. La vente des billets se fera principalement en ligne, via des plateformes centralisées gérées par la FIFA. Les systèmes de tirage au sort, de priorités d'achat, de packages touristiques et d'hospitalité traduisent une segmentation poussée du marché. Les billets deviennent des produits à forte valeur ajoutée, intégrés à des offres globales (transport, hébergement, expériences VIP). La traçabilité est totale grâce aux billets électroniques, souvent liés à l'identité de l'acheteur. La lutte contre la fraude est renforcée par des technologies avancées (QR codes, identification numérique), ce qui réduit considérablement les risques de contrefaçon. En somme, la billetterie est passée d'un modèle simple et local à une économie mondialisée, régulée et technologiquement sophistiquée.

Ensuite, les déplacements des supporters illustrent peut-être encore plus nettement cette évolution.



En 1970, voyager jusqu'au Mexique représentait une aventure coûteuse et complexe. Le transport aérien était moins accessible, moins fréquent, et réservé à une minorité relativement aisée. Beaucoup de supporters suivaient la compétition à distance, par la radio ou la télévision, dont la diffusion en couleur faisait d'ailleurs ses débuts. Ceux qui se rendaient sur place étaient souvent des passionnés très engagés ou des expatriés. Les flux de supporters restaient donc limités, et l'impact sur les infrastructures locales, bien que réel, était contenu.

En 2026, la situation est radicalement différente. La mondialisation du transport aérien, la multiplication des compagnies low-cost et l'essor des plateformes de réservation ont profondément transformé la mobilité internationale. Des millions de supporters sont désormais capables de traverser les continents pour assister aux matches. La particularité de l'édition 2026 — organisée conjointement par les États-Unis, le Canada et le Mexique — accentue encore cette dimension. Les supporters devront parfois parcourir de très longues distances entre les villes hôtes, ce qui implique une logistique complexe et une coordination à grande échelle

entre différents systèmes de transport. Les flux touristiques seront massifs, planifiés à l'avance, et soutenus par des infrastructures modernes (aéroports internationaux, réseaux autoroutiers, trains à grande vitesse dans certaines zones). Le supporter de 2026 est un voyageur global, connecté, qui organise son séjour via des outils numériques et partage son expérience en temps réel.

Côté sécurité

Enfin, la question de la sécurité constitue un autre axe de transformation majeur. En 1970, les dispositifs de sécurité étaient relativement modestes. Le contexte international était moins marqué par la menace terroriste globale, et les stades n'étaient pas perçus comme des cibles prioritaires. Les contrôles à l'entrée étaient basiques, les fouilles limitées, et la surveillance reposait essentiellement sur la présence policière visible. Cela ne signifie pas qu'il n'y avait aucun risque, mais la gestion de la sécurité était moins systématisée et moins technologique.

À l'horizon 2026, la sécurité est devenue une priorité absolue. Les grandes compétitions sportives sont désormais considérées

comme des événements à haut risque, nécessitant une coordination étroite entre forces de l'ordre, services de renseignement et autorités internationales. Les stades seront équipés de systèmes de vidéosurveillance avancés, parfois intégrant des technologies de reconnaissance faciale. Les contrôles d'accès seront stricts, avec filtrage multiple, vérification des identités et inspection des effets personnels. La cybersécurité s'ajoute également aux enjeux traditionnels, notamment pour protéger les systèmes de billetterie et les données des spectateurs. Par ailleurs, la gestion des foules fait l'objet de modélisations précises afin d'éviter les mouvements de panique ou les incidents liés à la surpopulation.

Au-delà de ces aspects techniques, la sécurité en 2026 inclut aussi une dimension sanitaire, héritée des expériences récentes de pandémies. Des protocoles peuvent être mis en place en fonction du contexte, ce qui était impensable en 1970. Ainsi, la sécurité ne se limite plus à prévenir les violences ou les actes criminels, mais englobe une approche globale de gestion des risques. En définitive, la comparaison entre 1970 et 2026 met en lumière une transformation profonde du football en tant qu'événement mondial. La vente des billets est passée d'un système local et peu structuré à une industrie numérique globale. Les déplacements des supporters ont évolué d'une mobilité limitée à des flux internationaux massifs et organisés. Quant à la sécurité, elle s'est complexifiée au point de devenir un pilier central de l'organisation. Cette évolution reflète non seulement les progrès technologiques, mais aussi l'intégration croissante du sport dans les dynamiques économiques, politiques et sécuritaires de la mondialisation. Une évolution ressemblant beaucoup à une régression. Non ?

K.H

COUPE DU MONDE 2026

LA FIFA ANNONCE L'OUVERTURE D'UNE PHASE DE VENTE DE BILLETS DEPUIS HIER

La Fédération internationale de football (FIFA) a annoncé l'ouverture, le mercredi 22 avril, d'une nouvelle phase de vente de dernière minute de billets pour l'ensemble des 104 matches de la Coupe du monde 2026, prévue aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Selon le communiqué de la FIFA publié sur son site officiel, de nouveaux billets seront mis à la disposition du grand public à partir de 16h00

(heure algérienne), sur la plateforme officielle FIFA.com/tickets, et ce selon le principe du "premier arrivé, premier servi".

Les billets proposés concerneront différentes catégories de places (1 à 3), selon les rencontres, ainsi que les premiers rangs des stades. Cette phase de vente se poursuivra jusqu'à la fin du tournoi, avec une remise progressive sur le marché de nouveaux billets jusqu'à la finale pré-

vue le 19 juillet 2026, sous réserve de disponibilité.

La FIFA précise que, compte tenu de la forte demande observée lors des précédentes phases, les supporters pourraient être amenés à patienter dans des files d'attente numériques avant d'accéder à la plateforme de vente de billets.

RS

ANGLETERRE

LEICESTER, LE CHAMPION 2016, RELÉGUÉ DESCEND EN 3^e DIVISION

Leicester a subi mardi dernier une deuxième relégation consécutive et jouera la saison prochaine en troisième division anglaise, dix ans après le sacre en Premier League des Foxes avec Riyad Mahrez, Jamie Vardy et N'Golo Kanté.

Le match nul 2-2 contre Hull City mardi à domicile envoie officiellement Leicester City en League One (D3), une division qu'il n'a fréquentée qu'une fois auparavant, au cours de l'exercice 2008-2009.

Avec 42 points, les Foxes ne peuvent plus mathématiquement

dépasser l'actuel premier non reléguable Blackburn Rovers (21e, 49 pts), à deux journées de la fin. Ils rejoignent Sheffield Wednesday, la lanterne rouge de Championship, reléguée dès le mois de février après avoir subi un retrait de dix-huit points au classement.

Leicester s'est lui vu retirer six points à cause d'infractions financières commises dans le passé. Mais même sans cela, sa saison a été particulièrement pénible avec onze victoires seulement en 44 journées, sous trois entraîneurs dif-

férents en comptant l'intérimaire Andy King.

Il s'agit d'une troisième relégation en quatre saisons pour le club du centre de l'Angleterre, descendu de Premier League en 2023 et 2025.

La chute est spectaculaire pour le champion d'Angleterre 2016, quart-de-finaliste de la Ligue des champions la saison suivante et lauréat de la Coupe d'Angleterre il y a cinq ans, face au Chelsea de Thomas Tuchel en finale de l'édition 2021.

A l'autre bout du classement, Coventry et son entraîneur Frank Lampard ont décroché le titre en Championship en battant Portsmouth (5-1) mardi, quatre jours après avoir assuré la montée en Premier League.

Millwall, deuxième, est assuré de disputer les barrages d'accession après sa victoire 3-1 mardi contre Stoke City.

R.S

15^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE D'ALGER UN RÉGAL POUR LES VRAIS MÉLOMANES

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih accueillera, du 30 avril au 7 mai 2026, la 15^e édition du Festival international de musique symphonique. Réunissant 28 pays, des centaines de musiciens et un programme riche en concerts et masterclasses, l'événement s'impose comme l'un des rendez-vous culturels majeurs en Algérie, placé sous le signe du dialogue des cultures et de la valorisation du patrimoine musical national.

Par Chaimaa Sadou

La 15^e édition marque une étape importante pour le festival. Cet anniversaire symbolise la maturité d'un projet qui, comme l'a rappelé avec émotion le commissaire du festival, M. Abdelkader Bouazara, n'est nullement le fruit du hasard. Il est l'aboutissement de longues années de travail et de persévérance, menées sans relâche par l'Orchestre Symphonique National Algérien.

Pendant des décennies, ces musiciens, que l'on décrit à juste titre comme les « consciences vivantes de la nation », ont sillonné toutes les régions d'Algérie par la route. En bus ou en voiture, ils ont parcouru des milliers de kilomètres, allant jusqu'aux confins du sud, à Djanet, et sur les côtes ouest, jusqu'aux lieux les plus reculés, pour porter la musique savante au plus profond du pays. « Nous avons voyagé avec 22 journalistes et une équipe complète pour redorer le blason de notre patrimoine musical national », a rappelé le commissaire. C'est cette persévérance qui permet aujourd'hui à l'Algérie de briller sur la scène internationale, prouvant que la musique est un langage qui traverse les siècles sans prendre une ride.

Hommage au maître Noumi Fadhel Allah

Le cœur de cette édition bat pour un homme : Noumi Fadhel Allah, véritable « figure majeure de la musique algérienne », est à l'honneur cette année. Ce grand compositeur et musicien, virtuose du luth (oud), a marqué toute une génération. Célèbre pour sa virtuosité et sa discrétion, il a collaboré avec les plus grandes voix du monde arabe. Son empreinte se retrouve dans les œuvres de Salwa, Hamidou, ou encore des légendes telles que Wadih El Safi et la grande Syrienne Mayada El Hennawi.

Dédier l'intégralité des huit soirées à sa mémoire est un acte fort. Fadhel Allah n'était pas seulement un musicien pour l'Algérie, mais un ambassadeur dont les mélodies ont touché le cinéma (travaillant avec des réalisateurs comme Ammar El Askari) et les scènes internationales. « Il a offert plus de 250 compositions. Nous ne pourrions pas toutes les jouer, mais nous lui offrirons un medley de cinq minutes lors de l'ouverture, arrangé par le Tunisien Mohsen Matri », a précisé le maestro Lotfi Saïdi. Sa musique, qui traverse les générations, continue d'effacer les frontières au profit du partage culturel.

La Tchèque : une école d'excellence à l'honneur

Pour ce quinzième anniversaire,



la République tchèque est l'invitée d'honneur. Ce pays, présent depuis la toute première édition, entretient un lien indéfectible avec le festival. « Autrefois, les musiciens professionnels devaient passer par Prague pour obtenir leur consécration. C'est un pays de grande musique », a souligné M. Bouazara.

La prestigieuse Philharmonie de Bohême du Sud représentera cette grande école musicale. Le concert d'ouverture, prévu le 30 avril à 19h30, sera un moment de communion intense. Il sera dirigé par deux maestros : le jeune et talentueux Algérien Lotfi Saïdi et le chef tchèque Jan Tavich. Sur scène, l'union sera totale : 40 musiciens tchèques et 50 musiciens algériens joueront ensemble, accompagnés par des voix exceptionnelles comme la soprano tchèque Marie Kopecká et côté algérien, le ténor Bilal Sahraoui et la soprano Ryma Khireddine.

Un tour du monde en huit soirées

Le programme de cette édition est une invitation au voyage. Chaque soir, l'Opéra d'Alger deviendra le théâtre d'une rencontre entre les peuples :

30 avril (Ouverture) : Tchèque (Philharmonie de Bohême du Sud).

1er mai : Mexique (Mexico Lindo) et Fédération de Russie.

2 mai : Soirée triple avec l'Autriche (Trio Piano), l'Italie (Orchestre Ferruccio Busoni) et l'Égypte (Cairo Symphony Orchestra).

3 mai : Allemagne (Ulrike Mayer et Peter Kreuz) et Tchèque.

4 mai : Pologne (pianiste Misha Kaslovski), Corée du Sud (Noor Trio) et Orchestre Symphonique Tunisien.

5 mai : Espagne (Quatuor Gerhard), Angola et Voix syriennes.

6 mai : Japon (Yokohama Sinfonietta), Danemark et Venezuela.

7 mai (Clôture) : Orchestre Symphonique Arabe.

Une clôture historique : l'Orchestre Symphonique Arabe

Le clou du spectacle aura lieu le 7 mai. Pour la première fois, le festival donnera naissance à l'Orchestre Symphonique Arabe. Ce projet ambitieux réunira des musiciens de sept pays (Syrie, Tunisie, Liban, Irak, Égypte, Jordanie et Palestine) aux côtés de leurs confrères algé-

riens. Près d'une centaine de musiciens partageront la scène sous la baguette de quatre chefs d'orchestre renommés, dont l'Égyptien Nayer Nagui et le Tunisien Hafedh Makni. Pour parfaire cette union, le grand chanteur algérien Abdelaziz Benzina interprétera des pièces du patrimoine national, telles que « Ya Hamami » et « Gharamek », réarrangées pour l'occasion.

Une tournée pour toute l'Algérie

Le festival ne se limite pas à la capitale. Dans une logique de décentralisation, des concerts sont prévus dans plusieurs wilayas. Le 1er mai, à 20h, trois concerts simultanés auront lieu : le Mexique et la Russie à Alger, l'orchestre tchèque à Oran (au Théâtre Régional Abdelkader Alloula) et l'ensemble allemand à Constantine. Le 2 mai, la Russie se produira à Constantine, suivie le 3 mai par l'Orchestre Symphonique Tunisien. Enfin, le 7 mai, le grand pianiste polonais Misha Kaslovski donnera un récital spécial à Biskra, en hommage au compositeur Karol Szymanowski, qui avait séjourné dans cette ville en 1914. « Vous entendrez des mélodies algériennes dans sa musique », a promis le représentant polonais.

La transmission : l'âme du festival

Le festival ne se limite pas aux concerts de prestige. L'aspect pédagogique reste une priorité absolue. Douze pays participent cette année à l'animation de masterclasses. Ces sessions de formation sont des moments privilégiés où les étudiants des instituts régionaux de formation musicale – venus de Tizi Ouzou, Béjaïa, Sétif, Blida, Oran, Constantine, Biskra, Bouira, Batna, Annaba, Chlef, Sidi Bel Abbès, Béchar ou Laghouat – pourront apprendre auprès des plus grands maîtres mondiaux. « Ils seront nos VIP. Ils pourront non seulement assister aux masterclasses, mais aussi à toutes les soirées, gratuitement », a insisté le commissaire. Cette volonté de « mixer » les expériences garantit que la relève musicale algérienne soit prête à relever les défis de demain.

Des partenaires privés au service de la culture

Un événement d'une telle envergure ne saurait voir le jour sans le soutien d'acteurs économiques engagés. Pour cette quinzième édition, le festival peut compter sur la fidélité de plusieurs sponsors de renom. La Société Générale Algérie, Gama-Sérones, ATP, CEPIA, ainsi que l'Opéra d'Alger lui-même, ont

répondu présents pour faciliter l'organisation matérielle et financière. « Ces partenaires nous permettent d'offrir des conditions optimales à nos invités internationaux, de la qualité de l'hébergement à la logistique des transports », a tenu à souligner le commissaire. Un clin d'œil particulier a été adressé à l'hôtel Azad, choisi pour accueillir les artistes du monde entier. « La sensibilité des grands musiciens est grande. Nous devons leur assurer un cadre serein pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes sur scène », a expliqué M. Bouazara. Ce maillage entre secteur public et privé démontre que la culture, en Algérie, est désormais considérée comme un levier de développement à part entière, digne d'investissements conséquents.

Une vision politique et un avenir prometteur

Cette réussite est aussi celle d'une volonté politique. « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, veut construire des institutions qui ne disparaissent pas avec les hommes », a rappelé M. Bouazara, saluant le travail du ministre de la Culture. L'objectif affiché est clair : faire de l'Algérie un carrefour d'échanges symphoniques et créer une véritable Philharmonie internationale algérienne.

En marge des concerts, le festival renforce ses liens avec le monde académique. Une conférence sur « La civilisation et la musique » a récemment été organisée à l'université de Bouzaréah, en présence de plusieurs experts. Une preuve que la musique symphonique n'est plus réservée à une élite, mais qu'elle s'adresse à toutes les générations, de « 7 à 77 ans ».

Un événement soutenu par les médias et le public

Les organisateurs tiennent à saluer la fidélité des médias algériens, présents depuis vingt ans pour couvrir l'événement. « Sans vous, ce festival n'aurait jamais atteint cette dimension », a lancé M. Bouazara aux journalistes. Le public, lui, vient de toutes les wilayas : Tizi Ouzou, Tipaza, Médéa, Béjaïa et Sétif. Certains parcourent des centaines de kilomètres pour assister aux concerts. Une preuve que la musique symphonique a conquis le cœur des Algériens. Un engouement qui confirme l'ancrage durable de la musique symphonique dans le paysage culturel national.

C.S

TUEURS DE BÉBÉS L'ÉTAT D'ISRAËL, SES PARRAINS, ET LE MASSACRE INDUSTRIALISÉ DES ENFANTS (2/4)

En août 2024, environ 19 000 enfants avaient perdu l'un ou les deux parents. Début 2026, plus de 58 000.

Par Laala Bechetoula
In mondialisation.ca,
20 avril 2026

Dans les camps de déplacement eux-mêmes bombardés à répétition, 70 % des enfants présentaient des signes cliniques de détresse psychologique : troubles du sommeil, dissociation, terreur incontrôlable. Le terme utilisé par les travailleurs humanitaires — WCNSF, « enfant blessé sans famille survivante » — est entré dans le lexique médical en novembre 2023. Il désigne un enfant physiquement blessé, ayant perdu chaque membre de sa famille, existant dans une condition pour laquelle aucun protocole humanitaire n'avait été conçu, parce que personne n'avait imaginé une guerre produisant ce résultat à cette échelle.

Ce ne sont pas les sous-produits de la guerre. Ils en sont l'architecture.

Les Noms que la justice exige

Les statistiques sont le langage des bureaucraties. Les noms sont le langage de la justice. Voici quelques-uns de ces noms.

Jinan Iskafi. Quatre mois. Gaza. Décédée le 3 mai 2025 de marasme causé par le blocus sur les préparations lactées spéciales. Dossier médical examiné par Amnesty International.

Abdelaziz. Né prématurément à l'hôpital Kamal Adwan le 24 février 2024. Sa mère, gravement dénutrie, avait survécu avec des légumineuses et des conserves. Il a été placé sous respirateur artificiel. Le respirateur s'est arrêté quand l'hôpital a manqué de carburant. Son père a conservé son certificat de décès. Il est mort quelques heures après sa naissance.

Nour al-Huda. [Image à gauche] Onze ans. Mucoviscidose. Admise à l'hôpital Kamal Adwan le 15 mars 2024 pour malnutrition, déshydratation, infection pulmonaire. Sa mère a déclaré à Human Rights Watch : « Je vois ses côtes à travers sa peau. »

Laila Khatib. Deux ans. Abattue dans la chambre de sa maison à Jérine par un tir de sniper israélien lors de l'opération Iron Wall, le 25 janvier 2025. La plus jeune victime nommée dans le rapport du Bureau des droits de l'homme de l'ONU d'octobre 2025.

Rida Ali Ahmed Bisharat. Huit ans. Hamza Ammar Ahmed Bisharat, dix ans. Frères. Tués le 8 janvier 2025 dans la cour de leur maison à Tamnun, Tubas, par un missile air-sol israélien. Ils étaient désarmés. L'armée israélienne a reconnu ultérieurement ne pas avoir vérifié l'identité des victimes avant de tirer.

Waleed Ahmed. Dix-sept ans. Décédé en détention israélienne, mars 2025. Un juge israélien a conclu qu'il avait vraisemblablement été affamé jusqu'à la mort.

Jawad Younes. [Image à droite] Onze ans. Saksakieh, sud du Liban. Il venait de raccompagner chez eux son frère de quatre ans, Mehdi, fatigué par le match de football. Il est revenu jouer. Une frappe israélienne a visé la maison de son oncle. Sa mère a dit : « Mon cœur me l'a dit. » Il a été tué le 27 mars 2026.

Zeinab al-Jabali. [Image à gauche] Dix ans. Bekaa, Liban. Tuée le 5 mars 2026 alors qu'elle aidait sa mère à préparer l'iftar du Ramadan. En 1982, le frère de son père — lui aussi âgé de dix ans — avait été tué par un missile israélien dans ce même pays.



Les écolières de Minab. Au moins 165 personnes tuées quand une frappe israélienne a détruit l'école primaire de filles Shajarah Tayyebah de Minab, Iran, le 28 février 2026. La plupart étaient des enfants. Le nom de l'école signifie « Le Bon Arbre ».

Les enfants de la famille al-Najjar. Neuf frères et sœurs tués à Khan Younis en mai 2025. Tous de moins de 12 ans. Extraits des décombres de leur maison. Un seul a survécu, dans un état critique.

Ce sont dix noms parmi un registre qui en contient plus de vingt et un mille. Chacun avait un nom avant de devenir un numéro. L'histoire exige qu'on dise leurs noms. L'histoire exige aussi qu'on nomme ceux qui sont responsables.

La Géographie de l'impunité s'étend : Liban, Iran

Gaza est le laboratoire. Le Liban est la réplique. L'Iran est l'escalade. La doctrine traverse les frontières avec la consistance d'une politique, non le chaos d'une guerre.

Au Liban, depuis le 2 mars 2026 : 172 enfants tués, 600 enfants tués ou blessés, près de 390 000 enfants déplacés. Les forces israéliennes ont frappé des maisons loin de toute ligne de front, dans des quartiers à population mixte considérés comme sûrs, dans des immeubles sans aucune présence militaire, sans préavis, aux premières heures du matin, pendant le Ramadan, pendant l'iftar, alors que les familles mangeaient ensemble. Interrogée, l'armée israélienne n'a pas nié la mort d'enfants. Elle a dit qu'elle avait visé des « installations du Hezbollah ». Elle n'a fourni aucune preuve. Elle n'a nommé aucune cible. Elle ne fait face à aucune conséquence.

En Iran, depuis le 28 février 2026 : au moins 254 enfants tués confirmés dans les frappes américano-israéliennes, selon l'organisation de droits humains HRANA. Total des civils tués en Iran : 1 701. Une analyse de BBC Verify a confirmé que des missiles de précision américains ont frappé des bâtiments résidentiels et une salle de sport à Lamerd, tuant 21 personnes dont 4 enfants. Au moins 65 écoles touchées à travers l'Iran. Au moins 14 centres médicaux. Plus de 5 500 unités résidentielles. Une enquête mili-

taire américaine interne sur le massacre de l'école de filles de Minab a reconnu que la frappe résultait de « données de ciblage périmées ». C'est ainsi que les États-Unis appellent 165 écolières mortes : des données périmées.

Netanyahu, alors que le cessez-le-feu d'Islamabad avec l'Iran tenait, a annoncé publiquement que le Liban « ne fait pas partie du cessez-le-feu » et a continué à le bombarder pour un quarante-cinquième jour consécutif. Il l'a dit ouvertement. Sans honte. Parce qu'on ne lui a jamais donné de raison d'avoir honte.

Le schéma n'est pas une coïncidence. C'est une doctrine : tuer assez d'enfants, dans assez de pays, avec assez de constance, pour que le monde finisse par accepter le meurtre d'enfants comme une caractéristique permanente du paysage moyen-oriental — aussi naturelle que la météo, aussi inévitable que la géographie. Les bébés de Gaza, les écolières de Minab, les footballeurs de Saksakieh : tous réduits à une catégorie appelée « le coût de la sécurité régionale ».

La sécurité de qui ?

Le commerce du meurtre d'enfants

Donald Trump est retourné à la Maison-Blanche en janvier 2025 avec la promesse de mettre fin aux guerres. Il n'en a terminée aucune. Il en a déclenché une : la guerre contre l'Iran, lancée conjointement avec Israël le 28 février 2026, dans laquelle des missiles Tomahawk et des missiles de précision américains ont frappé des villes iraniennes, tuant des enfants dans des écoles et des civils lors de repas de rupture du jeûne du Ramadan. Trump a appelé cela un effort pour « provoquer un changement de régime ». Il a dit que le régime iranien « opprime son peuple ». Il a dit que le peuple iranien méritait la liberté.

Les écolières de Minab étaient le peuple iranien. Elles n'ont pas reçu la liberté. Elles ont reçu un missile américain. Cent soixante-cinq d'entre elles.

Trump a envoyé 3,8 milliards de dollars d'aide militaire annuelle à Israël dès son retour au pouvoir. Il a accéléré les transferts d'armes suspendus par l'administration Biden.

Il a déplacé l'ambassade américaine à Jérusalem. Il a reconnu la souveraineté israélienne sur le Golan. Il a endossé l'annexion de la Cisjordanie. Il a posé son veto aux résolutions de cessez-le-feu du Conseil de sécurité de l'ONU. Il a bloqué la juridiction de la CPI sur les responsables israéliens. Il a appelé Benjamin Netanyahu « le plus grand dirigeant de l'histoire d'Israël ». Il n'a assisté aux funérailles d'aucun enfant palestinien.

Les États-Unis sont depuis trois décennies le principal bailleur de fonds, le principal fournisseur d'armes, le principal bouclier diplomatique et le principal propagandiste de l'État israélien. Chaque bombe larguée sur une école de Gaza porte un numéro de série américain. Chaque missile qui a frappé un immeuble libanais a été payé par les contribuables américains. Chaque veto qui a empêché une résolution de cessez-le-feu de l'ONU a été posé par un diplomate américain parfaitement informé de ce que son veto permettrait de continuer. Ce ne sont pas des allégations. C'est de la comptabilité.

99 professionnels de santé américains ayant servi à Gaza ont écrit au président Biden en octobre 2024 pour établir qu'au moins 62 413 décès à Gaza résultaient de la famine — la plupart de très jeunes enfants — et au moins 5 000 du manque d'accès aux soins. Ils ont écrit au président des États-Unis. Il n'a pas répondu en changeant de politique. Il a envoyé davantage d'armes.

L'Amérique ne soutient pas simplement Israël. L'Amérique est le partenaire opérationnel d'Israël dans le meurtre des enfants. La distinction entre les deux gouvernements, dans le contexte de la mortalité infantile palestinienne, est une distinction sans différence.

Et Trump, qui a accédé au pouvoir une deuxième fois en promettant d'être l'homme qui dirait les vérités que personne n'osait dire, qui se posait en ennemi de l'établissement corrompu, qui prétendait représenter les oubliés contre une élite mondiale : c'est cet homme qui a choisi, comme accomplissement couronner de sa politique moyen-orientale, de bombarder une école de filles en Iran et d'envoyer davantage d'argent à un gouvernement qui affame les nourrissons à Gaza. L'hypocrisie n'est pas accessoire. Elle est le produit.

L.B (à suivre...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

Les vertus de l'huile d'olive

L'huile d'olive Algérienne est l'une des meilleurs du monde, appelé « Zit Ouzemmour » en Kabyle et « Zit Zitoun » en Arabe, elle est beaucoup utilisée par les Algériens en cuisine, en médecine douce et en tant que produit de beauté.

Trois régions se partagent la production de l'huile d'olive en Algérie :

La grande Kabylie (Tizi Ouzou), la petite Kabylie (Béjaïa et Bouira et Jijel) et une partie de l'Ouest Algérien (Tlemcen et Sig).

Mais l'huile d'olive la plus convoitée est celle produite en grande Kabylie. Le plus souvent, l'huile d'olive est une affaire de famille et de traditions, sa méthode de productions se transmet de parents à enfants et leur permet d'avoir un bon revenu annuel.

La récolte des olives destinées à la production de l'huile est une occasion pour les familles de se retrouver afin de passer quelques jours ensemble dans une ambiance de fête et de joie.

Grâce à son extraction par simple pression à froid, l'huile d'olive garde en suspension des particules qui lui donnent des qualités thérapeutiques.

En voici les plus connus :

Pour les ongles :

L'huile d'olive rend les ongles moins cassants et réduit les cuticules.

Il suffit de les faire tremper dans de l'huile d'olive tiède une dizaine de minutes par semaine.

Pour les mains :

Pour les mains abîmées (par le froid par exemple) : faire chauffer l'huile d'olive quelques minutes (Ne pas laisser bouillir) et les faire



tremper une dizaine de minute.

Pour avoir des mains douce : Masser délicatement avec un mélange d'huile d'olive et une cuillère de sucre.

Pour les cheveux :

Utilisée en masque avant shampoing, l'huile d'olive fortifie et embellis les cheveux secs et fragiles.

Faites chauffer 2 c.à soupe d'huile d'olive mélangé à 2 c.à thé de miel.

Ajoutez 3 gouttes d'huile essentielle de lavande, de romarin ou de géranium.

Appliquez sur les cheveux et le cuir chevelu secs et non lavés.

Massez un peu (même si c'est assez difficile), Posez-vous un bonnet de douche ou un sac sur la tête et enroulez le tout dans une serviette chaude.

Laissez agir au moins 15 minutes.

Lavez-vous les cheveux normalement.

Pour les cheveux longs, doublez ou triplez la

recette.

Pour la digestion : L'huile d'olive est très digeste, et entraîne un léger effet laxatif.

Deux cuillerées d'huile d'olive, prises le matin à jeun, semblent avoir un effet bénéfique sur la constipation chronique. Les acides gras insaturés stimulent le foie et accélèrent la sécrétion de la bile, ce qui favorise encore une meilleure digestion.

Pour les personnes âgées (Et moins âgées) :

L'huile d'olive est riche en anti-oxydants (comme la vitamine E et les polyphénols) qui permettent de prévenir les maladies cardio-vasculaires, les cancers et le vieillissement.

De plus, elle est riche en acides gras mono-insaturés qui, contrairement aux acides gras saturés (présents dans le beurre, la viande, le fromage...) réduisent le taux de " mauvais " cholestérol, celui qui risque de boucher les vaisseaux sanguins.

Elle contient en particulier des acides oléiques qui stimulent la production de bile et assurent le bon fonctionnement de la digestion.

Pour les diabétiques :

Un régime riche en acides gras mono-insaturés peut être recommandé aux patients souffrant de diabète de type 2.

Il abaisse les fortes concentrations de lipoprotéines athérogènes présentes chez les diabétiques il améliore le contrôle de la glycémie et corrige la résistance à l'insuline.

Publié par Samir Benblal sur Facebook dans Tlemcen, histoire et nostalgie, le 20 avril 2026.

MAIS QUI ÉTAIT DONC LALLAHOUM ?

Quel est l'Algérois qui ne connaît pas ce nom, Lallahoum ?

Ancien quartier de la Basse Casbah où se trouvait « Zoudj Ayoun » et le mausolée de Sidi H'lel, ce quartier se situait entre la rue de la mosquée Ali Betchin (rue du Pr Souillah) et la rue de la Fonderie près du lycée Emir Abdelkader.

Complètement démoli, l'assiette du terrain abrite actuellement un marché bidonville.

En vérité le nom de Lallahoum était donné à une rue de ce quartier, celle qui reliait la mosquée Ali Betchin et Sidi H'lel, plusieurs autres rues composées ce quartier telles que la rue Sidi Ferruch, la rue Hercule, la rue des Marseillais, la rue Sidi H'lel...

Mais qui était cette dame (lallahoum) au point qu'une rue d'Alger lui soit attribuée ?

Il s'agit de la Princesse Lallahoum, la fille de Ben Ali, Sultan des Kabyles de Koukou.

C'était une femme d'une beauté éblouissante et d'une très grande piété.

Un jour, elle rencontra le fameux Corsaire d'origine Vénitienne, Ali Betchin (Puccieni), qui ne put résister au désir de l'aimer.

Accompagné de Lalla N'fiça, veuve du Raïs Fettah-Allah Ben-Khodja et d'une nombreuse suite, il se rendit auprès de Ben-Ali sollicitant la main de sa fille.

Le grand courage de Raïs Ali Betchin lors de ses sorties en mer, lui avait permis de réunir les plus riches produits des quatre coins du monde.

Il déposa ainsi au pied de la belle princesse les plus riches tapis de la Perse, les soies et les brocards du pays du Levant, les diamants des Indes, l'or du Pérou ...

Lalla Lallahoum considérait avec indifférence ces richesses :

« Non, dit-elle, je n'ai que faire de tout cela, j'exige que mon prétendant construise une mosquée pour me prouver sa foi ».

Son vœu fut immédiatement exaucé et une magnifique mosquée fut érigée, le 04 Mars 1622, sur la rue de

Bab El Oued, là où Ali Betchin avait son palais.

L'édifice était également pourvue d'une fontaine appelée « Aïn Ech Chara » et plusieurs boutiques voisines lui furent attribuées en bien habous en vue d'assurer une rente permanente servant à son entretien.

Cette vieille et remarquable mosquée subsiste encore de nos jours à « Zoudj-Aïoun ».

Après le décès d'Ali Betchin, la Princesse Lallahoum continua l'œuvre caritatif de son mari en faisant du bien et aidant les pauvres.

Par sa grande piété et sa foi, elle acquit une grande renommée et un grand respect de la part des Algérois.

Après son décès, elle fut inhumée à côté de son époux à Djebanet El-Bachouet (le cimetière des pachas), ancienne nécropole située à la porte de Bab El-Oued.

Dans ce cimetière étaient enterrées plusieurs personnalités de notre histoire.

Là se trouvait le tombeau d'Hassan Agha, illustre vainqueur de Charles Quint et de son armada aux portes d'Alger en 1541.

En ce lieu, se trouvait également une Kouba décorée de faïences de Perse et d'Italie, sépulture du Beylerbey Salah Raïs, compagnon des frères Barberousse, grand timonier du Sultan Soleiman El-Kanouni dit le « Magnifique » et Roi d'Alger de 1552 à 1556.

Il expulsa les Espagnols de Bejaïa (Juin 1555) et



mourut d'une terrible maladie à Tamentfoust, alors qu'il s'appretait à une expédition contre les Espagnols occupant Oran.

Signalons aussi les tombes de quelques autres Rois d'Alger :

- Hassan Corso mort en 1557.

- Hassan Cheikh décédé en 1640.

- Daly Brahim en 1710.

- Ibrahim Koutouchouk en 1748.

- Baba Ali Bou-Sbaâ en 1766 et tant d'autres.

Des attributs particuliers distinguaient chaque sépulture tandis que les tombeaux des Rois, tous décorés d'une coupole, présentaient un turban de marbre, celle des Raïs d'un bâton d'enseigne et d'une pomme de mât de pavillon.

Lors des grands travaux d'agrandissement de la ville d'Alger en dehors des fortifications, ce cimetière fut complètement détruit (il se trouvait sur la place en face de la DGSN).

Seules quelques tombes ont pu être déplacées vers le petit cimetière de Sidi Abderrahmane, le reste est perdu à jamais.

Publié par Samir Benblal sur Facebook, dans Tlemcen, histoire et nostalgie, le 22 avril 2026



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:30	12:46	16:30	19:32	20:58

PROTECTION DU TERRITOIRE NATIONAL PAR L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 5 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ VIA LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Des tentatives d'introduction de plus de 5 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec lors d'opérations exécutées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 15 au 21 avril, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 15 au 21 avril 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont abattu, au niveau du Secteur Militaire d'Ain Defla, en Première Région Militaire, un (1) terroriste et récupéré un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munition et divers effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (13) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national".

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le



fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (38) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (5) quintaux et

(55) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (4,25) kilogrammes de cocaïne et (496.306) comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté (414) individus et saisi (68) véhicules, (403) groupes électrogènes, (131) marteaux piqueurs, des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite.

De même, (14) autres individus ont été appréhendés et 2 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un (1) pistolet automatique, (18) fusils de chasse, (22.940) litres de carburants, (15) quintaux de tabacs et (3) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

"Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (143) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (345) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

RA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

JOURNÉES PORTES OUVERTES SUR LE CENTRE D'INSTRUCTION DE L'INFANTRIE D'ARZEW

Les activités des journées portes ouvertes au Centre d'instruction de l'infanterie "Chahid Gheziel Dahou" à Arzew (Oran), relevant de la 2e Région militaire (RM), ont été lancées, mercredi, attirant un large public, notamment parmi les jeunes.

La cérémonie d'ouverture a été supervisée par le chef du bureau des opérations de l'état-major de la 2e Région militaire, en présence des autorités locales civiles et militaires.

Le chef du bureau des opérations de l'état-major de la 2e RM a indiqué, à l'occasion, que l'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) pour l'année 2025-2026, soulignant qu'il s'agit d'une "tradition militaire bien ancrée visant à renforcer et à développer le lien Armée-Nation, à travers une communication directe avec la société, et à faire connaître les nobles missions des institutions de formation militaire, consistant à former une ressource humaine compétente".

Il a ajouté que ces journées portes ouvertes de deux jours,

permettent aux visiteurs de découvrir de près les différentes activités et spécialités dispensées aux stagiaires, ainsi que de prendre connaissance des moyens modernes et des équipements pédagogiques disponibles au centre, contribuant à offrir des conditions favorables à l'apprentissage et à l'excellence, en adéquation avec l'évolution des armées modernes.

Concernant la formation, le responsable a indiqué que le Haut commandement de l'Armée nationale populaire a œuvré à la mise en place d'un système intégré de formation et d'entraînement au combat, en mobilisant des ressources humaines qualifiées et en créant des écoles et des centres de formation capables de préparer des éléments hautement compétents.

Il a également souligné que les efforts déployés, notamment par le commandement des forces terrestres, visent à développer les centres d'instruction, à l'instar du Centre d'instruction de l'infanterie d'Arzew, en adoptant des techniques modernes de formation et d'entraînement, afin de former des promotions

qualifiées capables de faire face aux différents défis et de suivre l'évolution des systèmes de combat.

De son côté, le colonel commandant le Centre d'instruction de l'infanterie "Chahid Gheziel Dahou" a indiqué que cette structure "constitue un édifice de formation qui alimente les unités de combat en soldats qualifiés et hautement opérationnels".

Les activités de ces journées portes ouvertes ont inclus la visite de plusieurs ateliers dédiés aux différentes armes utilisées par l'infanterie, ainsi que des exhibitions de combat présentées par les élèves, les soldats contractuels et les réservistes.

Il est à noter que le Centre d'instruction de l'infanterie "Chahid Gheziel Dahou" à Arzew assure la formation des stagiaires dans plusieurs spécialités, notamment les sous-officiers, les appelés du service national, ainsi que les soldats contractuels.

RA

POUR L'HISTOIRE

LE PARCOURS MILITANT DU MOUDJAHID ET ANCIEN PRÉSIDENT DU HCE ALI KAFI AU CENTRE D'UNE CONFÉRENCE À ALGER

Le parcours militant du moudjahid et ancien président du Haut comité d'Etat (HCE), Ali Kafi, a été au centre d'une conférence organisée mercredi à Alger, au cours de laquelle le rôle de cette personnalité dans la lutte pendant la glorieuse Guerre de libération et dans l'édification de l'Etat après l'Indépendance a été évoqué.

Lors de cette conférence, organisée par le "Forum de la Mémoire" du quotidien El Moudjahid, en coordination avec l'Association Machâal Echahid, à l'occasion du 13ème anniversaire de la disparition du moudjahid et ancien président du HCE, Ali Kafi, le coordonnateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, est revenu sur la jeunesse et l'engagement du défunt dans différentes phases de sa vie, à commencer par le mouvement étudiant avant de rejoindre la Guerre de libération au niveau de la wilaya II historique, outre sa participation à l'Offensive du Nord constantinois et au Congrès de la Soummam. Il a rappelé que le colonel Ali Kafi, "en alliant politique, diplomatie, sagesse et courage, disposait d'une grande force de persuasion qui lui a permis de

dénoncer la politique du colonialisme français et ses crimes odieux", mettant en avant "ses exploits, ses sacrifices et ses qualités de dirigeant qui resteront une source d'inspiration pour les générations, à l'instar des autres chefs de la Révolution de libération". A cette occasion, M. Zeghidi a évoqué le rôle du défunt Ali Kafi après l'Indépendance en tant qu'homme politique, diplomate et secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), puis en tant que président du HCE, soulignant "qu'après 1994, il s'est consacré à l'écriture de l'histoire à travers ses mémoires en tant que moudjahid et colonel de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la wilaya II historique". De son côté, le secrétaire général de l'ONM, Amar Boumezrag, a qualifié feu Ali Kafi de "pilier de l'Etat", soulignant qu'il "a rempli son devoir envers la nation et a eu un parcours honorable". De son côté, le fils du défunt, Houssam Kafi, a rappelé la relation étroite qu'il entretenait avec son père, lequel a su concilier devoir national et responsabilité familiale.

RA

VISITE GUIDÉE POUR LES MÉDIAS NATIONAUX À L'ECOLE SUPÉRIEURE NAVALE DE TAMENTFOUST

L'Ecole supérieure navale "Moudjahid Général-Major Mohamed Boutighane" (Alger) a organisé, mercredi, une visite guidée au profit des représentants des médias nationaux.

Supervisée par le commandant de l'Ecole en présence d'officiers et de cadres de l'établissement, cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication du Commandement des Forces navales pour l'exercice 2025/2026, approuvé par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP).

Dans son allocution d'ouverture, lue en son nom par le chef du Bureau de l'information et de la communication, le commandant de l'Ecole a mis en avant l'importance de cette activité de communication visant à renforcer les relations entre l'institution militaire et la famille médiatique, afin de faire connaître au public, à travers les mé-

dias nationaux, les différentes structures de l'ANP en général et des Forces navales en particulier.

Cette visite guidée a permis, à travers les différents exposés présentés et les activités organisées à cette occasion, de connaître l'histoire de l'Ecole et ses activités, les équipements pédagogiques et le matériel dédiés à la formation, à l'instar du simulateur de navigation, du centre de formation à la sûreté du navire et du centre de formation maritime.

Elle a aussi permis à la famille médiatique de s'enquérir des différentes salles d'enseignement, des infrastructures de vie ainsi que des installations sportives et de loisirs destinées aux stagiaires.

RA